

## Glanures

● La direction du Musée régional de Rimouski avise le public que le musée sera fermé les 25 et 26 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier 1974. En dehors de ces 4 jours, le musée ouvrira ses portes selon l'horaire régulier.

● Durant la saison des fêtes, on pourra voir l'exposition 'Pour un Hairy Hill Indépendant', groupant des artistes contemporains de l'Alberta, et organisée par la Galerie Nationale du Canada.

● Enfin, du 5 au 15 janvier 1974, le musée fermera ses portes pour la mise en place de l'exposition "Cultures du Soleil et de la neige", organisée par le Musée des Beaux-Arts de Montréal avec la collaboration de la Corporation des Musées Nationaux du Canada. Cette exposi-

tion se tiendra du 16 janvier au 17 février 1974.

● AVIS: Le Centre Dépannage Jeunesse suspend ses activités pour la période des Fêtes et ce jusqu'au 7 janvier.

● ERRATUM: Concernant l'annonce de la Laiterie Pasteur, dans la présente édition, page 9, du cahier 2, on doit lire comme suit: AVIS IMPORTANT: N'oubliez pas de prendre du lait pour 3 jours, soit pour le lundi 31 décembre 1973, le Jour de l'An 1er janvier 1974 et le mercredi 2 janvier 1974.

● C'est avec regret que nous apprenons le décès de Mme Sylvio Bellavance de Rimouski. Elle était la mère de M. Gabriel Bellavance, typographe à l'Imprimerie Blais. A la famille éprouvée, nos plus sincères sympathies.

● Selon M. Philippe de Gaspé Beaubien, directeur général de Télémedia, Rimouski aurait sa deuxième chaîne de télévision au cours de l'année 1974.

● Noël! Noël! Noël!... Joyeux anniversaire à Noël Bouchard et Noël Heppell.

● Notre confrère de travail, M. Jacques Gagnon, a perdu son Berger allemand. Ce dernier répond au nom de Skippy et est de couleur brun pâle. Si vous le retrouvez, soyez gentils et téléphonez à 723-9883 ou rappelez-le au 520 rue Tessier.

● M. Louis-Georges Gentil est le nouveau concierge à l'Hôtel de Ville de Rimouski. C'est donc dire que la maintenance de cet édifice est entre bonne main.

● Les Presses de l'Université du Québec viennent de publier "l'Urgence du présent", écrit par Gilles Lane. Ce livre s'adresse à ceux qui voudraient s'arrêter pour réfléchir sur ce qui se passe aujourd'hui chez de nombreux jeunes.

● Le 9e Salon du Livre qui avait lieu du 1 au 4 novembre a connu un succès total. Nous publierons prochainement des statistiques à ce sujet.

## Atelier de recherches artisanales

Ceci est pour informer et sensibiliser la population et organismes concernés, ainsi que les députés de notre région, au sujet de notre projet P.I.L. soit "l'Atelier de recherches artisanales de Rimouski".

Nous sommes un groupe de femmes seules assistées sociales qui avons travaillé trois (3) mois à l'élaboration de ce projet; et nous voudrions vous faire connaître l'importance de ce projet pour nous et pour la population de Rimouski.

Le but premier de ce projet est le retour au travail de (25) vingt-cinq femmes assistées sociales, la plupart chef de famille, afin de leur permettre de se valoriser par un travail créateur, tout en étant indépendante au point de vue financier.

Ce projet consiste en la mise sur pied d'un atelier de recherche, de formation et de production de prototypes au niveau de l'artisanat.

Les domaines abordés seront: Textile (couture, tissage, tricot), porcelaine, tapisserie, cuir, vannerie.

Les matières utilisées seront le plus possible, les matières premières locales, tels que glaise, laine, cuir, bois, métal, etc.

Le but second consiste en la valorisation d'une main-d'oeuvre féminine, 25 (ass. par l'état), valorisation par un travail créateur. Par conséquent la création de vingt-cinq (25) nouveaux emplois. Le taux très élevé de chômage dans la région montre l'urgence de cette initiative.

Un autre but tout aussi important est la formation d'une main d'oeuvre plus spécialisée dans un domaine qui reste à notre portée.

Le troisième but est de ressortir les caractéristiques régionales et viser à la recherche et à la création de thèmes locaux, par l'utilisation et par la recherche des matières premières locales, de nouvelles méthodes de travail face à ce même matériel. Susciter la créativité et l'intérêt d'une population globale.

Comme le but ultime du projet est de travailler à la recherche, à la création, le groupe se divisera en quatre (4) groupes de travail d'après les goûts et aptitudes découverts lors de la présente période.

— Atelier de textile (tricot, couture, tissage)  
— Atelier de porcelaine, (art plastique) bois, travail du métal  
— Atelier de tapisserie  
— Atelier de vannerie et de cuir

Il sera du ressort des chefs d'atelier à voir à la planification et à l'opportunité de ce processus.

De plus la garderie peut régler nos problèmes de garde d'enfants pour les plus jeunes; mais les écoliers qui terminent vers 3 heures et 3½ heures ne peuvent bénéficier de ce service. Comme ce nombre est plus restreint (de 7 à 10 ans) nous désirons les accueillir à notre local, où un coin spécial leur sera aménagé. Une dame sera spécialement libérée pour ces périodes. Elle planifiera différentes activités (dessin, modelage, peinture, etc.)

Un autre coin sera aménagé,

afin de mettre à la disposition des travailleuses, toutes documentations concernant l'artisanat. Ce sera le coin des idées.

Pour mener le projet à terme, le tout sera sous la responsabilité d'une directrice, assistée d'un gérant du personnel (responsable de la formation des ouvrières et de la sélection), d'un secrétaire comptable, de chefs d'atelier et d'ouvrières. Ces dernières devront suivre une session de formation et s'appliquer à la recherche de nouvelles formes de production.

### IMPACT REGIONAL

Nous croyons que ce projet au niveau de la région du Bas St-Laurent aura un impact culturel et touristique, car le groupe s'attachera surtout à la recherche d'un thème local et à l'utilisation de la matière première locale. O long terme, nous croyons que ce projet aura été le point de départ d'une industrie autonome.

### PREVISION

#### D'AUTOFINANCEMENT

Cette initiative est le court terme d'une entreprise qui nous le croyons entrera dans son autofinancement complet, après 3 ans. Nous avons présenté cette demande à P.I.L. parce que ce projet ne peut être présenté à des programmes comme PACLE

ou opération placement ou le critère principal est la production. Par contre, à la fin de ce projet, nous croyons pouvoir présenter différents prototypes au comité de sélection du projet de développement des métiers d'art. Nous croyons que le nombre de pototypes accepté nous permettra de prévoir un autofinancement de 25% la première année. Nous présenterons alors un nouveau projet de production cette fois-ci au programme PACLE de C.M.C.

Personnes qui ont approuvé notre projet:

L'Union des Assistés Sociaux  
M. Marc Lavoie, dir. rég.

Aide Soc.

M. Claude St-Hilaire, dép. et adj. parlementaire des Trav. Pub. et de l'Approvisionnement.

M. Eudore Allard, dép. à la Chambre des Communes

M. Roland Aïpiot, dist. pub. Eclair. Com. des soeurs du St-Rosaire Com. des Soeurs de la Charité Les Affaires Culturelles (Ghislain Michaud)

Club Lions

Club Rotary

Chevaliers de Colomb

Le Groupe de l'Atelier de Recherches Artisanales  
Cécile Lizotte, resp.  
Tél. 723-8996

### Dr Georges Raymond Dr Benoît Lechasseur

dds

Centre médical  
Chirurgiens Dentistes

124 Est, St-Germain  
Tél.: 723-3839

### LOGEMENTS A LOUER CENTRE-VILLE

Logement meublé de 2½ et 1½. Pour informations adressez-vous au MAGASIN AMIOT INC., 162 Lavoie, au tél. 723-4245

### Au Magasin ROBERT ST-PIERRE

316, ave Michaud — 723-7549

Nous vous offrons aujourd'hui un nouveau lot de tricolettes dans les tons unis, fleuris et carrautés. Aussi le nylon assorti de toutes les couleurs.

### Le Rimouskois

Téléphone :  
723-2571

Membre des hebdomadaires du Canada

Abonnement: Canada \$9.00 — Etats-Unis: \$12.00

Publié par Les Editions du Bas St-Laurent Inc.

Gaëtan Ouellet, propriétaire  
Georges St-Pierre, publicitaire  
Ernie Wells, journaliste

Collaborateurs: Jean-Yves Thériault,  
Liz Morency,  
Serge-Eric Mercier  
Eugène McNutt,

Chroniqueur sportif: Noël Bouchard,

Imprimé par l'Imprimerie Blais Ltée  
Bureau: 212, Ave Cathédrale — Rimouski

## La Sûreté du Québec recommande

Durant la période de réjouissances et de festivités du temps des Fêtes la Sûreté du Québec demande à tous les automobilistes et citoyens de faire de la sécurité, que ce soit en automobile, à domicile, en motoneige ou durant vos nombreux déplacements, d'en faire une affaire personnelle et ne pas dire comme plusieurs (il ne m'arrive jamais d'accident).

Usez de courtoisie et de prudence en conduisant, faites part de civisme envers les autres. Si vous allez en randonnée de motoneige (observez les règlements) ne vous aventurez pas ou il ne vous est pas permis de le faire. Si vous allez sur un long parcours ayez toujours l'équipement nécessaire en cas de panne. Respectez la propriété privée.

Si vous recevez des gens à la maison, assurez-vous que lors de leur départ ils sont en condition de conduire, sinon offrez leur du café ou bien les reconduisez ou encore, invitez les à prendre un taxi.

Si vous partez pour quelques jours, ayez quelqu'un pour débayer votre entrée, ne laissez

pas la poste s'accumuler, laissez une ou des lumières allumées.

Si vous observez ces conseils minutieusement, vous passerez de belles fêtes dans la joie et la sécurité.

### Travaux d'aqueduc et d'égouts à Rimouski

Autorisation de travaux d'aqueduc et d'égouts pour la corporation municipale de Rimouski, cité (comté de Rimouski).

Le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, le docteur Victor C. Goldbloom, a annoncé le 17 décembre, l'autorisation d'un projet d'aqueduc et d'égouts soumis par M. Grégoire Pouliot, ingénieur, au nom de la municipalité de Rimouski, dans le comté de Rimouski.

Les travaux peuvent être décrits sommairement comme suit: pose d'aqueduc, d'égouts sanitaire, pluvial et combiné sur la 2e Rue et pose d'égout pluvial sur la rue Léonidas; le tout est estimé à \$428,000.00.

L'autorisation a été donnée conformément à la loi sur la qualité de l'environnement.

## Offre ses services POUR COUPE DE VIANDE DE TOUT GENRE

MACHINE ULTRA-MODERNE

S'adresser à: YVAN TREMBLAY

Le soir seulement, tél.: 723-1572

ou JEAN FOURNIER en tout temps,  
tél.: à frais virés 869 2896.

(19-26)

En service cette fin de semaine à Rimouski

### PHARMACIE NOLIN ENR.

MAURICE NOLIN, Pharmacien, propriétaire

Pour URGENCE: Maurice Nolin, L. Ph. pharmacien 723-1453  
LIVRAISON GRATUITE SUR SEMAINE

Tél: 723-2459

214, Cathédrale, Rimouski

Lundi, 24 déc. 5h. à 9h. p.m.  
Mardi, 25 déc. 11h. à 1h. p.m. — 6h. à 8h. p.m.  
Mercredi 26 déc. 11h. à 1h. p.m. — 6h. à 8h. p.m.

En service cette fin de semaine à Rimouski

### LA PHARMACIE MARQUIS

102 St-Germain Ouest Rimouski  
Samedi, 29 déc. de 5h. à 9h. p.m.

Pour URGENCE:  
Yvon Marquis, L. Ph., Pharmacien: 723-7633

TEL: 723-3338

Dimanche, 30 déc. de 11h. à 1h. p.m. et de 6h. à 8h. p.m.  
Lundi, 31 déc. de 5h. à 9h. p.m.  
Mardi, 1er janvier, de 11h. à 1h. p.m. et de 6h. à 8h. p.m.  
Mercredi, 2 janvier, de 11h. à 1h. p.m. et de 6h. à 8h. p.m.

## RENSEIGNEMENTS UTILES

LE CENTRE DEPANNAGE-JEUNESSE, 265 de la Cathédrale, il faut signaler 724-5142. Du lundi au vendredi, ouvert de 2h à 10h p.m. Le samedi et le dimanche, de 6h à 10h p.m.

	SOLEIL		LUNE	
	Lever	Coucher	Lever	Coucher
Jeu, 27 décembre	7.41	16.22	9.19	19.34
Vend, 28 décembre	7.41	16.23	9.45	20.36
Samedi, 29 décembre	7.41	16.24	10.08	21.38
Dimanche, 30 décembre	7.41	16.24	10.30	22.40
Lundi, 31 décembre	7.41	16.25	10.53	23.44
Mardi, 1 <sup>er</sup> janvier	7.41	16.25	11.16	—
Mercredi, 2 janvier	7.41	16.26	11.42	0.52

Jour	Heure	H/pi	Jour	Heure	H/pi
Jeu, 27 décembre	0340	11.1	Lundi, 31 décembre	0000	3.7
	0925	3.4		0610	11.0
	1545	13.3		1215	4.5
	2210	3.0		1825	11.1
Vend, 28 décembre	0415	11.2			
	1005	3.6			
	1620	13.0			
	2245	3.2			
Samedi, 29 décembre	0450	11.1			
	1040	3.8			
	1700	12.4			
	2320	3.4			
Dimanche, 30 décembre	0530	11.0			
	1125	4.2			
	1735	11.8			

### HORAIRE PISCINE MONT-JOLI

Lundi, mercredi et vendredi : de 16h00 à 17h00 (pour tous). Du lundi au samedi (inclusivement) 20h00 à 21h30 (16 ans et plus); Samedi et dimanche, de 19h00 à 20h00 (pour tous) de 12 à 16 ans; entrée gratuite, de 14h00 à 16h00 (pour tous). Plongée sous-marine, tous les dimanches matins de 9h30 à 11h00 (pour tous). N.B. — Ce n'est pas un cours, mais bien un bain de plongée sous-marine LIBRE.

**F.O.F.R. Fédération des Organismes Familiaux de Rimouski**  
La Fédération regroupe divers organismes familiaux qui ont pour but de promouvoir les intérêts généraux de la famille, aux points de vue physique, social et moral. Son centre de documentation situé à 145 est Saint-Germain, Rimouski vous attende les mardi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h00. Tél.: 724-5255.

Les personnes intéressées à faire partie du Club de Tir à la Carabine. Elles n'ont qu'à signaler le numéro de téléphone 723-2581. Aussi tir au pistolet à la carabine.

### CEGEP DE RIMOUSKI

Pour toutes les activités socio-culturelles et sportives au Collège de Rimouski et à Rimouski même, signalez 723-6005.

### HEURES DES TRAINS

	Scotian	Océan
Vers l'Est	07.49	01.53
• Correspondance Gaspé via CN		
Vers l'Ouest	05.50	23.30

### FUTURES MAMANS

A vous futures mamans, qui voulez vivre pleinement votre grossesse et votre accouchement, LE SERVICE D'EDUCATION PRE-NATALE DE RIMOUSKI INC. a ses infirmières autorisées qui vous aideront à vous y préparer. Pour tout renseignement, appelez Mme Belzile (723-5813) ou Mme Magnan. (723-1028).

### HORAIRE DES TRAVERSIERS

**DEUX TRAVERSIERS entre MATANE et GODBOUT et BAIE-COMEAU**  
du 1<sup>er</sup> MAI au 31 OCTOBRE, 4 DEPARTS de MATANE — 8.00 a.m. pour Godbout, 11.00 a.m. pour Baie-Comeau, 1.30 p.m. pour Godbout, 5.00 p.m. pour Baie-Comeau.  
4 DEPARTS de la COTE-NORD — 8.00 a.m. de Baie-Comeau, 10.45 a.m. de Godbout, 2.00 p.m. de Baie-Comeau, 4.15 p.m. de Godbout.  
Un cinquième départ aura lieu si nécessaire.

**M.V. TRANS-ST-LAURENT** — Horaire des traversées pour 1973 — 3 voyages aller-retour par jour : Du 15 avril au 21 juin et du 5 septembre au 30 novembre. Départs de Rivière-du-Loup: 8h30, 11h45, 15h15. Départs de St-Siméon: 10h00, 13h30, 17h00 — 5 voyages aller-retour par jour : Du 22 juin au 4 septembre. Départs de Rivière-du-Loup: 7h00, 10h15, 13h45, 17h15, 20h30. Départs de St-Siméon: 8h30, 12h00, 15h30, 19h00, 22h00 — 2 Voyages aller-retour par jour : Du 1<sup>er</sup> décembre au 8 janvier 1974. Départs de Rivière-du-Loup: 9h00 et 13h00; de St-Siméon: 11h00 et 15h00.

### AUTOBUS (LE VOYAGEUR)

Départs réguliers vers l'Ouest: 8.45 a.m. (Exp. Mt.) — 12.45 p.m. — 6.05 p.m. (Exp. Mt.) — 11.30 p.m. (Exp. Mgt) — Le vendredi et dimanche, en surplus: 4.10 p.m. et 9.15 p.m. jusqu'à Québec.  
Vers l'Est tous les jours: 6.40 p.m. (Sud jusqu'à Ste-Anne-des-Monts) — 5.15 p.m. (vers Chandler et Gaspé Nord) — 9.10 p.m. (jusqu'à Ste-Anne-des-Monts et Capsal) — 2.40 a.m. (vers Ste-Anne-des-Monts).

### HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

A compter du 4 septembre — Du lundi au vendredi: de 9h30 à 11h30, 13h30 à 17h30 et 19h00 à 21h30. Le samedi: de 9h00 à 11h30 et 13h00 à 16h30.

### HEURES DES MESSSES

CATHEDRALE: Samedi: 19h15; dimanche: 8h00, 9h30, 11h00, 17h00, 19h30.  
NAZARETH: Samedi: 19h00; Dimanche: 8h00, 9h30, 11h00.  
POINTE-AU-PERE: Sam.: 19h30; Dim.: 7h, 8h, 9h, 10h, 11h30, 17h, 19h30.  
SACRE-COEUR: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h30, 11h00, 12h00, 19h15.  
ST-ANACLET: Samedi: 20h00; Dimanche: 8h00, 10h00 et 11h00.  
STE-AGNES: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h30, 11h00, 19h30.  
STE-ODILE: Samedi: 19h15; Dimanche: 8h00, 9h00, 11h00.  
ST-PIE-X: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h00, 10h30, 11h30, 19h30.  
Sur semaine: 16h00, 17h15 et 19h00.  
ST-ROBERT: Samedi: 19h15; Dimanche: 8h30, 10h00, 11h00, 19h15.  
Sur semaine: 16h00, 17h15.  
ST-YVES: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h30, 11h00, 19h30.  
STE-BERNADETTE-SOUBIROUS (Mont-Joli): 9h00, 11h00, 17h00, 19h00.  
NOTRE-DAME-DE-LOURDES (Mont-Joli): 8h00, 9h30, 11h00, 12h00, 19h30.  
STE-BLANDINE: Samedi: 19h15; Dimanche: 10h00 et 17h00.  
Eglise Chrétienne Evangélique, 68 rue Wilson, Nazareth — Office: 10h30 a.m. — Rév. Eugène R. McNUTT, pasteur — 723-7677.  
Prévention et traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies. Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures a.m. et de 1.30 heure à 5 heures p.m. Le mercredi soir de 7 à 10 heures. 125 Boul. René-Lepage Est, Centre Médical, édifice "B". "Quand les choses ne tournent pas rond, que pouvez-vous faire?"

### SERVICE DE REGULATION DES NAISSANCES

L'Equipe SERENA-RIMOUSKI, au service des couples et des groupements qui désirent des renseignements sur toutes les méthodes de régulation des naissances (pianification familiale) Tél.: 723-2166 - 723-1419 - 724-2982 - 775-5760.

### SERVICE DES AIDES FAMILIALES A DOMICILE

L'Union des Aides à domicile est un service d'aides familiales à domicile pour les familles à faibles revenus. Il s'adresse surtout à des cas pré et post natal et pour des services d'hospitalisation et/ou convalescence. S'adresser à 724-6118.

# Question alcool-conduite un problème majeur

## L'ampleur du problème

Au Canada aujourd'hui, une épidémie fauche sans merci 12,000 vies humaines et entraîne un million de blessés par année! Les victimes occupent chaque jour 14,000 lits dans les hôpitaux et l'on estime que ces épreuves physiques et morales sont accompagnées de pertes économiques annuelles se chiffant à deux milliards de dollars.

Il s'agit du bilan du fléau des accidents sous toutes leurs formes. Aucune étude ne fournit de renseignements précis sur les accidents, attribuables à l'alcool, qui surviennent dans l'industrie et à la maison. Toutefois, des données accumulées et analysées scientifiquement démontrent que la consommation d'alcool est l'une des causes majeures des accidents de la circulation qui ont causés 5,000 morts et 193,000 blessés. Par ailleurs, les statistiques émanant d'autres pays révèlent que de 50 à 60% des accidents mortels de la circulation sont entraînés par la consommation d'alcool.

De plus, d'après certaines données récentes, de 35 à 40% des personnes appréhendées pour ivresse au volant sont des alcooliques.

## Les jeunes

Il est tout aussi alarmant de constater que les conducteurs de 16 à 24 ans, qui constituent 19% du nombre total des conducteurs, sont impliqués dans 30% des accidents et 37% des accidents mortels. Là encore, l'alcool joue un rôle majeur. En effet, on constate en 1971, dans le groupe des 16 à 19 ans, que tous les conducteurs tués, dont on a vérifié l'alcoolémie, avaient absorbé de l'alcool. Environ 66% présentaient un taux d'alcoolémie supérieur à .08%. Dans le groupe des 20 à 24 ans, 66% accusaient un taux d'alcoolémie supérieur à .08%.

## Au Saskatchewan

L'analyse des accidents survenus au Saskatchewan en 1971 révèle que 67.6% des conducteurs tués présentaient un taux d'alcoolémie indiquant qu'ils avaient absorbé de l'alcool, alors que les taux d'alcoolémie de 91.4% des conducteurs se chiffraient à .10% et plus. Il faut dire que pour la plupart des individus, l'affaiblissement des facultés se manifeste avant qu'ils n'atteignent un taux d'alcoolémie de .08%, limite fixée par la loi pour la conduite d'un véhicule à moteur. En fait, à partir de .04%, les accidents deviennent plus fréquents et plus graves. A .08%, les risques d'accidents sont cinq fois plus élevés que pour les individus qui n'ont pas absorbé d'alcool, et à .15% les risques deviennent 25 fois plus considérables.

Un projet pilote mis sur pied par le Conseil canadien de la sécurité et le Conseil de la sécurité de la Saskatchewan se propose de mettre en lumière le problème alcool-conduite et de démontrer qu'en sensibilisant les conducteurs à leurs responsabilités concernant l'alcool, on parviendra à réduire le nombre d'accidents de la circulation. Cette campagne vise particulièrement le buveur occasionnel.

## En Alberta

Une enquête effectuée dans 32 régions rurales de l'Alberta, sous forme de questions posées à des conducteurs choisis au hasard et de prélèvements, librement consentis, d'échantillons de leur haleine, a révélé les résultats suivants: sur les 2,028 conducteurs abordés, 7.9% refusèrent de participer à l'enquête 35.72% avaient consommé de l'alcool, et

7.42% présentaient une alcoolémie dépassant la limite légale.

Sur ce point, il est inquiétant de constater que les conducteurs condamnés pour conduite en état d'ivresse au Canada présentent, en moyenne, plus de .15% d'alcool dans le sang. En 1970, au-delà de 80,000 conducteurs furent appréhendés pour ivresse au volant. Mais il faut se rendre à l'évidence que ce nombre ne représente qu'une partie de ceux qui circulent librement sur les routes en état d'ivresse!

## Les remèdes suggérés

Face à la situation effarante que les résultats de ces enquêtes permettent d'établir, il y a lieu de réagir sans délai avant qu'elle ne s'aggrave davantage.

Il faudrait appliquer conjointement les mesures suivantes à tous les échelons: conducteurs, législateurs, bureaux de permis de conduire, agents de police, tribunaux d'urgence avec la collaboration entière de tous les intéressés:

1— Imposer des lois plus sévères appliquées rigoureusement et organiser parallèlement un programme de rééducation des alcooliques;  
2— Mettre en oeuvre un programme efficace d'information et d'éducation populaire, dont l'action précéderait l'adoption de lois plus rigoureuses.

Les alcooliques devraient être séparés des autres conducteurs (Suite à la page 11)

## UNITÉ SANITAIRE RIMOUSKI

162, rue St-Germain est — 724-4161

Lundi, 31 décembre: Fête légale: les bureaux seront fermés  
Mardi, 1<sup>er</sup> janvier: Fête légale: les bureaux seront fermés  
Mercredi, 2 janvier: Fête légale: les bureaux seront fermés  
Jeudi, 3 janvier: Ste-Odile: 2.00 à 3.00 heures  
Vendredi, 4 janvier: Rimouski (U.S.): 2.00 à 4.00 heures

BONNE, HEUREUSE ANNEE A TOUS!

## YVAN GARNEAU

ARPENTEUR - GEOMETRE  
202, de la Cathédrale, Rimouski  
Tél. bureau et résidence: 723-3214

(jao)

Ch.-Eug. Pelletier, c.a. A. Levasque, c.a.

## Pelletier Lévesque & Associés

Comptables agréés

RIMOUSKI

184 Cathédrale

724-2720

## EN VEDETTE du jeudi au dimanche

## LE MESSAG...E

ENTREE LIBRE

Faites vos réservations pour "party" des fêtes. Salle les lundi, mardi, mercredi, avec orchestre si désiré, pouvant grouper 200 à 250 personnes.

## BONNE ET HEUREUSE ANNEE

## HOTEL DU HAVRE

Chambre et pension, journée, semaine et mois.

RIMOUSKI-EST

723-1636

## AMEUBLEMENT DE BUREAU SUR CATALOGUE

## Robert Côté Enr.

FOURNITURE DE BUREAU - ARTICLES DE CLASSE

PAPETERIE

9 est, St-Jean-Baptiste

Rimouski

723-3068

## Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Ass.

COMPTABLES AGREES

320 St-Germain est, Suite 503, Rimouski, Qué.

Tél.: 724-4136

Associés résidents:

Benoit Sylvain, C.A.

Gilles Lévesque, C.A.

Clément Duchesne, C.A.

Denis Trudel, C.A.

Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières et Ottawa

Paul.-A. Gendreau  
B.A. LL.L.

Marion Pelletier  
B.A. LL.L.

Claude-H. Gendreau  
B.A. LL.L.

## GENDREAU, PELLETIER & GENDREAU

AVOCATS

2 est Evêché,  
Rimouski, Qué.

Tél.: (418) 724-4410

# LE MAGASIN

(LA BONNE ENTENTE)

Tél. 723-6513



(Le magasin où le client est propriétaire)

# DE STE-ODILE

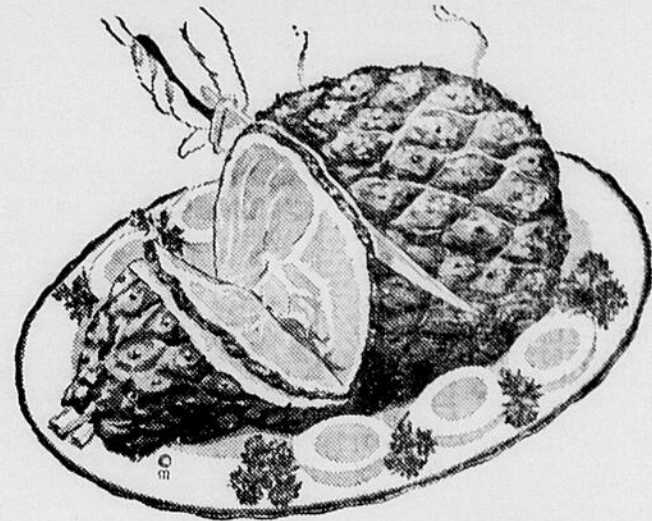
470 rue Tessier

Tél. 723-6513

## BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

<b>JAMBON</b> Centre fesse LB <b>1.29</b>	<b>PORC HACHE</b> à pâté, maigre LB <b>.99</b>
<b>JAMBON COTTAGE</b> "BILOPAGE" 2 à 3 lbs LB <b>1.49</b>	<b>TOURTIERE</b> "LACASSE" 16 onces <b>1.09</b>
<b>BACON</b> "COOP" LB <b>1.29</b>	<b>ROSBIF</b> entrecôtes LB <b>1.69</b>
<b>POULET</b> Canada Catégorie Utilité 5 à 6 lb LB <b>.69</b>	<b>BOEUF HACHE</b> La lb <b>.89</b>

## JAMBON dans la fesse



Partie de la croupe  
LB **.98**

## JEUNE DINDON

Canada Catégorie A  
20 lb et plus LB **.69**

### SPECIALITE : COUPES FRANCAISES

### POISSONS

**Filet de morue "CORVETTE"** Bte de 3 lbs **3.19** | **Saumon "Silver Bright"** 6 à 9 lbs LB **1.69**  
Grande variété de poissons frais, salé ou congelé

### GRANDE VARIETE DE BONBONS ET DE GATEAUX DE FANTAISIE — NOMBREUX SPECIAUX SURPRISE

<b>MARINADES sucrées</b> Habitant 24 oz <b>.53</b>	Serviettes de table White Swan 60's <b>.26</b>	<b>MARGARINE</b> Co-op 1 lb <b>.37</b>	<b>GARNITURE à tarte</b> Vachon Framboise et cerise 19 oz <b>.69</b>	<b>BONBONS COOP</b> Québec ass. 23 oz Laurentien 23 oz Crème franç. 19 oz <b>.69</b>
<b>APPRET A SALADE</b> Miracle Whip Kraft 32 oz <b>.75</b>	<b>LIQUEURS CO-OP</b> Asst. 26 oz <b>.97</b>	<b>JUS DE TOMATES</b> Co-op 19 oz <b>.89</b>	<b>BISCUITS RITZ</b> Christie 16 oz <b>.72</b>	<b>CHOCOLAT Lowney's</b> buds, wafers, macarons 5 lbs <b>3.29</b>
<b>CAFE INSTANT</b> Maxwell House 10 oz <b>1.95</b>	<b>OLIVES FARCIES</b> L.P. Gattuso 15 oz <b>.79</b>	<b>JUS DE LEGUMES</b> Garden Cocktail Smith 28 oz <b>.39</b>	<b>COCONUT LONG</b> Co-op 14 oz <b>.69</b>	<b>Heures d'ouverture</b> Jeudi 27 déc. 9.00 à 9.00 Vendr. 28 déc. 9.00 à 9.00 Samedi 29 déc. 9.00 à 5.00 Lundi 31 déc. 9.00 à 6.00 Mardi 2 janvier FERME Mercredi 3 janv. FERME
<b>FROMAGE</b> Cheez Whiz Kraft 16 oz <b>.87</b>	<b>CREME GLACEE</b> Ass. Coop 3 chop. <b>.65</b>	<b>SOUPE aux tomates</b> Heinz 10 oz <b>.12</b>	<b>GELEE JELL-O</b> Asst. 3 oz <b>.39</b>	
<b>KETCHUP</b> Heinz 20 oz <b>.50</b>	<b>CAFE MOULU</b> Co-op 1 lb <b>.95</b>	<b>CONFITURE fraises</b> Habitant 24 oz <b>.77</b>	<b>DETERGENT liquide</b> Mir 24 oz <b>.77</b>	
	<b>CREVETTES Cocktail</b> Clover Leaf 4.5 g. <b>1.11</b>	<b>CONFITURE framboise</b> Habitant 24 oz <b>.77</b>	<b>DETERSIF en poudre</b> 5 lb <b>1.05</b>	
	<b>FROMAGE tranché</b> Ind. Co-op 8 oz <b>.44</b>	<b>OIGNONS SUCRES</b> Heinz 12 oz <b>.50</b>	<b>PAPIER ALUMINIUM</b> Alcan 18"x25' <b>.77</b>	
	<b>EAU DE VICHY</b> Célestins 32 oz <b>.52</b>	<b>GARNITURE à tarte</b> Vachon Bleuet 19 oz <b>.62</b>	<b>ALLUMETTES</b> Co-op Livrets 50's <b>.20</b>	

## ORANGES du Maroc

Produit importé, gross. 100  
LA DOUZ.



**.65**

## CONCOMBRE

Super sélect  
Produit de  
Floride  
Canada no 1  
CH.

**.15**

## PERSIL

Produit importé  
PQT

**.15**

## RADIS

Produit Floride  
Cello 6 oz

**.09**

## ECHALOTES

Produit E.U.  
Gross. 48

**.11**

# PETITES ANNONCES TARIF

\$1.00 pour 25 mots  
\$0.02 le mot additionnel

## TERRAINS À VENDRE

TERRAIN DEMANDE — Convenant à la chasse ou à la pêche. Grande ou petite superficie. Sans bâtiments. S.V.P. envoyez les détails concernant dimension et autres informations à M. Taylor, B.P. 586, Station K, Toronto, Ontario.

## AUTOS À VENDRE

A VENDRE — Météor Rideau 500 1966, station wagon, servo-freins, servo-direction, transmission automatique, 8 cylindres, 390 po. cu., pneus d'hiver, en très bonne condition, \$600.00. Tél. 723-7435. (JNO)

A VENDRE — Plymouth 1965, en bonne condition. 723-6862. (19-26-2)

A VENDRE — Toyng 2 tonnes, en parfaite condition. 898-2882. (19-26)

A VENDRE — Pontiac Astre, 1600 milles, \$2,800.00; Météor Rideau 500, \$300.00 en bonne condition. 723-2974 ou le soir à 723-6637. (5-12-19-26-2-9)

A VENDRE — Chevrolet Belair 68, moteur 307, \$950.00; Pontiac 1967, 283, \$700.00; Ford Fairlane 1966, 289, \$600.00; Dodge Polara 1965, 318, \$500.00; Valiant 1965, 6 cylindres, \$450.00; Ford Futura 67, 6 CC, \$600; peinture neuve, automatique. Tél. 724-6969 ou 723-3969. (26)

A VENDRE — Moto-neige "Moto-Ski" MS 18 électrique, il n'a que 400 milles. Traîne pour ski-doo. Tél. 723-2660. (26)

## DIVERS À VENDRE

LE MAGASIN DE SECONDE MAIN ENR. — Achetons, échangeons, vendons, meubles et articles usagers. Nous faisons la vente et l'échange de patins. S'adresser à: Au Seconde Main Enr., déménagé à 208 rue St-Cyprien, ancien entrepôt de D'Anjou. Tél. 723-4611. (JNO)

AUTO-NEIGE SKIROULE — Rimouski Chain Saw Inc. offre en vente skiroule ainsi que vêtements et bottes de 1ère qualité et à bas prix. Hâtez-vous de visiter RIMOUSKI CHAIN SAW INC., 333 de la Cathédrale, Rimouski. 723-5132. (JNO)

A VENDRE — Ski-Roule 1972, 26 forces, RT-340, 1 Chrysler 1965 Windsor; 1 Viva 1968. Tél. 724-4816, demandez Régis. (26)

A VENDRE — Ski Roule SX-440, 35 forces, en très bonne condition. Tél. 724-6684. (26)

A VENDRE — Ski-Doo Elan 73, 22 H.P., en bonne condition. Tél. 723-8233 après 5 heures. (26)

A VENDRE — Poêle combiné élect. et huile, élect. et bois, frigidaire, laveuse, TV 15", orgue électrique, 2 lits 54 po., 1 bureau simple, et 2 sets de cuisine, fauteuil berçant. Tél. 723-2566. (26)

A LOUER — Chambre. Tél. 723-2566. (26)

## LOGEMENTS À LOUER

A LOUER — Maison récente en briques, située à 277 Laval, 6 pièces, tapis mur à mur, chauffée, taxe d'eau et de vidanges comprises, libre immédiatement, eau chaude fournie. Tél. 723-5690. (5)

A LOUER — Logements de 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, situés dans édifice moderne, chauffés, éclairés, eau chaude fournie, tapis mur-à-mur, service d'intercom et buanderie. Tél. 723-6161. (JNO)

A LOUER — Logement de 3 1/2 pièces, situé à la Rivière-Hâtée, tapis mur à mur, entrée laveuse, sècheuse, libre immédiatement. Tél. 724-2967. (28-5-12-19-26)

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, chauffé, éclairé, entrée laveuse sècheuse, stationnement privé, libre immédiatement, \$136.00 par mois, situé à 460 Mgr Langis. Tél. 723-4340. (12-19-26)

A LOUER — Logement 3 1/2 pièces, neuf, libre 1er janvier, situé au 448 Chemin du Roi, Pointe-au-Père. Pour information, tél. 723-9100. (19-26)

A LOUER — Appartement 1 1/2 pièce, strictement privé et meublé, frigidaire cuisinière élect., etc. Situé près de l'hôpital, 175 rue Ste-Anne, Rimouski. Tél. 723-7126, si possible, contactez le soir ou heure des repas. (19-26)

A SOUS-LOUER — Logement 4 1/2 pièces, situé à Nazareth, libre le 1er décembre. Tél. 723-8437. (19-26)

A LOUER — Maison non meublée située à 479 St-Germain ouest, 5 pièces, et cave, libre 1er janvier 1974. 724-4355. (28-5-12-19-26)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, \$122.00 à 273 rue St-Robert. 723-2212 le jour et 724-5101 le soir. (26-2)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, situé centre ville, rue St-Pierre, maison de 2 étages. Libre immédiatement. Pour information: 723-8909 (heure des repas et soir) ou 724-2889 (1 heure à 4 heures). (19)

A LOUER — Bureau, situé coin Cathédrale et 7 ouest Evêché, pouvant aussi servir comme atelier de réparation, etc., etc. Tél. 723-7805. (JNO)

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, eau chaude fournie, tout le 2e étage d'une maison privée; stationnement. Libre immédiatement. S'adresser à: 16 est, 4e rue, Rimouski, tél. 723-5346. (26-2-9-16-23)

A LOUER — Maison seule de 8 pièces, située à 126 Ste-Marie, 723-6934 après 5 heures. (26-2)

A LOUER — Logement, situé rue Dubé, 4 1/2 pièces, libre immédiatement. Tél. 724-6400. (26-2)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, libre 1er janvier, situé rue St-Robert. 724-5156. (26)

## CHAMBRES À LOUER

A LOUER — Chambres, appartements de 1, 2, 3, 4 1/2, 6 et 8 pièces meublés, au centre-ville, prélatés posés, 220 V, taxe d'eau payée. S'adresser à Mme Estelle Joubert, 113 ouest, Evêché, Rimouski, tél. 723-3201. (JNO)

A LOUER — Belles chambres simples ou doubles, meublées, chauffées, éclairées, permission de cuisiner, frigo individuel, lavabo. Entrée indépendante, stationnement. Divers endroits au centre-ville, rue Cathédrale, Evêché, St-Germain, Ste-Ursule (près de l'Université), Léonard (près de l'Edifice Prov.), Jean Brillant et Blais. Tél. 723-3866 ou 723-5025. (JNO)

CHAMBRE A LOUER — double ou simple, A St-Pie-X. Après 5 hrs, 723-9797. (19-26)

A LOUER — Chambres doubles ou simples, permission de cuisiner, entrée indépendante, stationnement, libres immédiatement pour étudiants, étudiantes ou couple sans enfant, située au centre-ville. Tél. 723-8569. (28 nov—30 janv.)

A LOUER — Belles chambres, pour 1 ou 2 personnes, situées au centre-ville, avec entrée indépendante. S'adresser à 169 Ste-Thérèse, tél. 723-8339. (19-26-5)

A LOUER — 1 Chambre double, 1 chambre simple; non loin des écoles, tout pour cuisiner, 171, 2e rue ouest, Tél. 723-5667. (19-26)

A LOUER — Chambre avec ou sans pension. 723-2406 ou 26 est, 3e rue St-Pie X. (26-2)

## DIVERS DEMANDÉS

ON DEMANDE — Ayez votre propre commerce, faites de l'argent. Choisissez vos propres heures de travail, facile et plaisant. Tél. 723-6874. (5-12-19-26)

ON DEMANDE — Travaillez à la manière AVON aux heures qui vous conviennent! C'est facile de mettre sur pied, un commerce florissant bien à vous! Territoires vacants: St-Robert, Pie X, St-Germain, Ste-Agnès. Composez tél. 724-6616, Mlle G. Lavoie. 14 nov. '73 au 16 jan. '74)

ATTENTION — Argent à prêter, 1ère et 2e hypothèque, service rapide. Immeubles et Placements J.A. Inc. Courcier. 723-6335. (JNO)

DIVERS — Garderai des enfant de 6 semaines à 5 ans à mon domicile. Tél. 723-5871. (19-26-5-12)

ON DEMANDE — Ayez votre propre commerce, faites de l'argent. Choisissez vos propres heures de travail, facile et plaisant. Tél. 724-6874. (26-5)

## MINI-LOTO

Le numéro gagnant de la Mini-Loto, tirage du 21 décembre 1973 qui se déroulait à la Société des Alcools de Montréal est 38511. Les numéros 38511 gagnent 5,000 dollars; les numéros se terminant par 8511 gagnent 500 dollars et les numéros se terminant par 511 gagnent 100 dollars.

Nous acceptons les annonces avec illustrations dans LE RIMOUSKOIS jusqu'au vendredi après-midi.

# LABORATOIRE DE RECHERCHE EN OcéANOGRAPHIE

Les sondages du terrain ont débuté à Rimouski

L'Institut National de la recherche scientifique, maître d'œuvre du laboratoire d'océanographie à Rimouski, a entrepris cette semaine les sondages de terrain nécessaires avant le début des travaux de construction.

Rappelons que l'Office de Développement de l'Est du Québec (ODEQ) a choisi Rimouski comme site d'implantation d'un laboratoire de recherche en océanographie et qu'à la suite des recommandations du conseil des universités, les ministres de l'Éducation ont annoncé le 19 avril dernier la construction de ce laboratoire tout en confiant sa réalisation à l'INRS.

A cette fin le comité de construction forme des principaux usagers du laboratoire (groupes interuniversitaires de recherches océanographiques du Québec, Institut National de la Recherche Scientifique, marine sciences centre de l'Université McGill, direction générale des pêches maritimes du ministère de l'Industrie et du Commerce et l'Université du Québec à Rimouski) a déposé au ministère de l'Éducation le devis pédagogique et le programme technique.

Grâce à la collaboration de ces organismes, on a pu déterminer les besoins Industriels, Gouvernementaux et Universitaires face à l'importance de l'océanographie dans une société à la recherche de nouvelles sources d'aliments, d'énergie et de minerais. Les rapports du Conseil National de la Recherche aux États-Unis et ceux du Club de Rome en font foi.

On sait également que le Québec a de son côté une vocation maritime propre que lui confèrent à la fois la longueur de son littoral, la voie unique de navigation que constitue le Saint-Laurent, les liens de son histoire et de son développement, la proportion de sa population originaires de régions maritimes. Encore aujourd'hui plus de 80 pour cent de la population du Québec se trouve en bordure ou à proximité du fleuve Saint-Laurent. Malgré cette situation il n'existe aucune étude complète de l'océanographie Québécoise et c'est d'ailleurs pourquoi le ministre d'État à la Science et à la Technologie, Mme Jeanne Sauvé, révélait récemment la priorité nationale que constitue la recherche dans le domaine de l'océanographie au Québec.

Devant un objectif aussi vaste que représente le développement de la recherche en océanographie au Québec en fournissant aux chercheurs des moyens adéquats, chacun des usagers a défini les objectifs propres qui soient compatibles avec ceux de l'ensemble et de la possibilité d'avoir accès aux services du laboratoire.

Ainsi on sait que le centre INRS Océanologie et la section

d'Océanographie de l'Université du Québec à Rimouski (SOU-QAR) seront des utilisateurs permanents du laboratoire tandis que nous pourrions retrouver des utilisateurs saisonniers tels le Giron, le Marine Sciences Center et le Mic.

D'un coût de 1 million 300 milles dollars, ce laboratoire multidisciplinaire regroupera à la fin de l'année 1974 plus de soixante scientifiques.

## Tradition à l'archevêché de Rimouski

Monseigneur Gilles Ouellet continue la tradition établie depuis plusieurs années. Il invite tous les diocésains qui le désirent à se rendre à l'archevêché pour l'échange des bons souhaits à l'occasion de la nouvelle année.

Cette rencontre pourra se faire le 1er janvier, à partir de 3h 30 p.m.

Bienvenue à tous.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

## Appels d'offres

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées aux Travaux Publics du Canada, Case Postale 260, 180 Cathédrale, Chambre 201, Rimouski, P.Q., et portant la mention:

"SOUMISSION POUR: Réfection Sables de Toilette, Edifice Fédéral — 180 Cathédrale, Rimouski, P.Q.

seront reçues jusqu'à trois (3) heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le 15 janvier 1974.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de: SURVEILLANT ADMINISTRATIF, Travaux Publics du Canada, C.P. 260, 180 Cathédrale, Chambre 201, Rimouski, P.Q.

et on peut les consulter au (x) bureau (x) de poste de Rimouski et Rivière-du-Loup, ainsi qu'au bureau de l'Association de Construction du Bas St-Laurent, à 136 St-Louis, Rimouski, P. Qué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

JEAN PAUL THIBAUT, Directeur des Services Administratifs. RIMOUSKI, P.Q., le 20 décembre 1973.

**Local commercial A LOUER**

Local commercial à louer, situé rue de la Cathédrale, 1,834 pi. car. S'adresser entre 9.00 hres et 5.00 hres à

**723-2720**  
(5-12-19 déc.)

# On vous offre de l'emploi

## MARCHE LOCAL VENDEUR D'ASSURANCE

Une Compagnie de la région recherche un agent d'assurance. Aucune expérience n'est requise. Cependant le candidat devra posséder de très bonnes aptitudes pour la vente. Le salaire sera environ \$600.00/mois pour débiter, âge requis de 23 à 45 ans.

## MECANICIEN MONTEUR

Le candidat recherché aura à faire la réparation et l'entretien de la machinerie dans une usine. Il est souhaitable qu'il ait terminé un cours de métier comme machiniste ou en ajustage mécanique. L'expérience d'un an est obligatoire dans ce genre de travail. De plus, il devra pouvoir fabriquer et ajuster ses pièces.

## COMPTABLE

Un employeur de la région offre une belle opportunité de carrière pour un comptable membre en règle de l'une des associations de comptables soit C.A., C.G.A., ou R.I.A. Le candidat aura la responsabilité du département de comptabilité et devra superviser le travail de 15 employés sous ses charges. Le salaire et les conditions de travail seront établis selon la qualification du candidat.

## AIDE FAMILIALE

Nous avons une très forte demande pour des aides familiales à Rimouski et Mont-Joli. Le gîte et la pension sont fournis dans plusieurs cas par l'employeur. Le salaire varie de \$25.00 à \$35.00 selon les fonctions.

## MARCHE EXTERIEUR AGENT DE SECURITE

Nous avons plusieurs emplois disponibles à divers endroits de la côte nord et la région métropolitaine de Québec. Le salaire varie de \$2.00 à \$2.90 selon l'endroit. Semaine normale de 48 heures, possibilités de faire du temps supplémentaire. 25 ans — posséder permis de chauffeur — posséder une carte d'agent de sécurité ou être en mesure de l'obtenir.

## DEPANNÉUR DE TV COULEUR

Le candidat devra être capable de faire le service d'entretien et de réparation de téléviseurs couleurs. Une expérience d'environ 3 ans est souhaitable. Emploi permanent sur la Côte Nord — Salaire \$150.00 par semaine plus commission pour les appels de services.

## MECANICIEN SUR LES MOTEURS (2 temps)

Le candidat devra être en mesure de réparer tout genre de motoneige - souffleur à neige - motocyclette etc... On demande une expérience d'environ 2 ans - travail en atelier seulement. Salaire initial \$125.00/semaine. 45 heures et plus par semaine. Emploi permanent.

Les personnes désireuses de consulter nos catalogues pour les emplois locaux et extérieurs peuvent venir à la banque d'emplois entre 9:00 AM et 16:30 PM du lundi au vendredi à notre bureau situé à 182 de la Cathédrale, Rimouski, P.Q. Centre de main d'œuvre du Canada.

**Etes-vous heureuse ?**

Faites-vous autant d'argent que vous le désirez? Si non, consultez:

**Entreprise Libre Enr. C.P. 484, Rimouski**  
(19-26)

**Logements à louer**

Tél : **723-5456**

**ATTENTION**

Nous avons en mains les pièces HOOVER ainsi que pour les machines FILTER QUEEN. Faisons les réparations pour ces genres d'appareils.

**Service de laveuse, 81 est, St-Jean-Baptiste 723-7577**  
(J.N.O.)

# Écoles à aires ouvertes La cotisation augmente à l'U.P.A.

Le Conseil supérieur de l'éducation transmettait récemment au Ministre de l'éducation un rapport sur les écoles à aires ouvertes.

Le rapport du Conseil exprime de nettes réserves sur la multiplication hâtive des écoles à aires ouvertes, et demande au Ministre de l'éducation de mettre fin pour le moment, à la

politique incitative du Ministère face à l'implantation de telles écoles.

L'attitude du Conseil ne se veut pas une condamnation des écoles à aires ouvertes, puisqu'il croit que ces écoles peuvent favoriser, selon certaines conditions, un renouvellement de l'acte pédagogique.

Le Conseil estime donc qu'il faut poursuivre l'expérience des écoles à aires ouvertes en limitant dès maintenant le champ de cette expérience aux écoles déjà en opération.

Le Conseil insiste surtout sur le besoin de mettre sur pied des mécanismes objectifs d'évaluation de cette expérience et de fournir aux écoles en opération des moyens essentiels à la poursuite efficace de leurs objectifs.

Parmi ces moyens, notons :  
— la création de centres de ressources, tant au ministère que dans l'école même, qui permettront de fabriquer un matériel pédagogique adéquat ;

— une grande flexibilité dans l'établissement des devis pédagogiques et techniques ;

— une évaluation critique constante des expériences, en regard d'objectifs bien précis et définis ;

— une liberté de choix totale (volontariat) pour les enseignants qui désirent oeuvrer dans de telles écoles et conséquemment, une préparation spéciale pour ces enseignants.

La Fédération de l'U.P.A. du Bas St-Laurent a réalisé une tournée d'information et de consultation dans l'ensemble de son territoire entre le 6 et le 16 novembre 1973 afin de préciser son orientation pour l'année 1974 en relation avec les principaux dossiers que l'Association Générale Annuelle lui a confiés comme mandat.

Il a fallu évaluer les possibilités financières et humaines d'entrer efficacement dans ces dossiers. Rappelons-nous le dossier des grains de provende sur lequel l'U.P.A. travaille depuis quelques années et dont les objectifs fixés ont été atteints à 50% environ. Il faut continuer de débattre ce dossier en vue d'arriver à avoir une politique d'équité à long terme pour les agriculteurs.

Un secteur actuellement en souffrance est celui des coûts de la machinerie agricole. Nous connaissons tous l'injustice que subissent les agriculteurs dans ce domaine, si l'on réfère aux constatations de la Commission Barber. Il s'agit-là d'un dossier urgent auquel l'U.P.A. doit s'attaquer au cours des prochaines années.

Nous pourrions citer une quantité de problèmes majeurs tels que le crédit agricole relativement à l'établissement des jeunes, l'enseignement professionnel agricole, la relève agricole, etc.

Les agriculteurs se sont interrogés sur les possibilités financières de réaliser ces objectifs compte tenu du financement actuel des syndicats locaux, de la Fédération Régionale et de la Confédération Provinciale.

Plutôt de restreindre les activités de l'organisme, 77,4% des producteurs rencontrés au cours de ces réunions de consultation ont donné comme mandat à leurs délégués, lors du Congrès Provincial, de se prononcer pour une augmentation de la cotisation syndicale de \$15,00 à \$25,00 pour l'année 1974.

Lors des débats sur la question au cours du Congrès Général, certaines régions prévoyaient une augmentation plus substantielle tandis que d'autres envisageaient une augmentation moindre. Toutefois, le consensus s'est fait pour une cotisation de \$25,00 en 1974.

Avant d'entrer en vigueur, cette décision sera soumise à la Régie des Marchés Agricoles a-

fin de respecter la Loi 64.

Il s'agit-là d'une prise de conscience des agriculteurs pour

maintenir leur Association Professionnelle la plus efficace possible.

## 30,000 aux scouts

Le ministre de Santé et Bien-Être Social Canada, M. Marc Lalonde annonce l'octroi d'une subvention de \$30,000 à l'Association des Scouts du Canada. Cette subvention servira à la tenue de cours de formation de chefs au Centre et à l'Institut national de formation, à Saint-Roch de Mékinac, Québec.

Dans le cadre de son programme d'éducation permanente, l'Association offre encore 13 cours d'une semaine à divers niveaux de classification. Ces cours sont conçus en fonction des besoins individuels de quelque 400 chefs scouts répartis dans tout le pays.

M. Lalonde espère que cette subvention aidera à promouvoir le mouvement scout dans les milieux canadiens français. "Dans la formation des scouts, dit-il, on accorde une aussi grande importance à la santé physique et au développement corporel qu'au civisme, à la générosité et à l'esprit de groupe."

## AVIS IMPORTANT

La collecte des vidanges qui se fait normalement le MARDI de chaque semaine, se fera plutôt le lendemain de Noël, soit le mercredi 26 décembre.

Il en est de même pour la semaine du Jour de l'An, la collecte se fera mercredi le 2 janvier 1974.

**Chs-Eugène St-Pierre,**  
Contracteur-vidangeur



## Cité de Rimouski Demande de soumissions

AVIS est par la présente donné, que des soumissions cachetées et portant la mention "SOUMISSION POUR PNEUS" seront reçues jusqu'à LUNDI le 7 janvier 1974 à 5:00 hres p.m., au bureau du soussigné pour l'achat de tous genres de pneus en usage sur les véhicules de la Cité, pour une période de 6 mois se terminant le 30 juin 1974.

Les intéressés pourront se procurer une formule de soumission au bureau de l'Acheteur municipal, M. J. Roland Côté, à 244 St-Germain Est, aux heures ordinaires de bureau.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la Cité de Rimouski, sont invitées à présenter leur soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**Hubert Dubé, o.m.a.,**  
Greffier de la Cité.

Le Conseil régional de Développement de l'Est du Québec, organisme consultatif en matière de planification et de développement, est à la recherche :

## DE DEUX (2) AGENTS DE CONSULTATION

**Nature de la fonction :** Travail de consultation et d'animation avec les organismes sectoriels régionaux, les groupes représentatifs de citoyens et, dans certains cas, avec des organismes gouvernementaux.

### QUALIFICATIONS REQUISES

#### — Premier poste :

formation universitaire en sciences humaines ou expérience exceptionnelle des groupes populaires et de l'animation rurale.

#### — Deuxième poste :

formation universitaire en sciences humaines.

### CONDITIONS GENERALES

- Bonne connaissance de la région et des mécanismes de planification et de consultation,
- Disponibilité pour déplacements fréquents dans la région,
- Esprit d'équipe,
- Salaire selon convention collective de travail,
- Age : entre 25 et 35 ans.

### LIEU DE TRAVAIL : Rimouski

Fournir dossier des qualifications et curriculum vitae à l'adresse suivante :

# CRD

Case postale 812, Rimouski, P.Q.

Date limite pour l'acceptation des candidatures : 4 janvier 1974.

## AVIS IMPORTANT

MUNICIPALITE DE ST-YVES  
(RIMOUSKI-EST)

A compter du 9 janvier, le service de vidange sera à tous les mercredis.

**Chs-Eugène St-Pierre,**  
Contracteur-vidangeur

(26-2 janv.)

## ETES-VOUS CET INDIVIDU ?

Ambitieux, agressif, avec 11 années d'études, qui désire un revenu de beaucoup supérieur à la moyenne. Très bien connu dans sa localité, possédant automobile et qui aspire à se créer une carrière intéressante et prometteuse dans le domaine de l'assurance-vie.

OUI ? Alors tout en retirant un salaire régulier chaque semaine, nous vous donnerons l'entraînement requis et tout l'appui nécessaire dès le début.

Perspective d'avenir intéressant avec institution d'assurance-vie, 100% canadienne-française.

Pour une entrevue confidentielle sur rendez-vous, communiquez avec le Gérant de votre localité.

**M. Jos-Louis Lapointe,**  
Gérant régional,

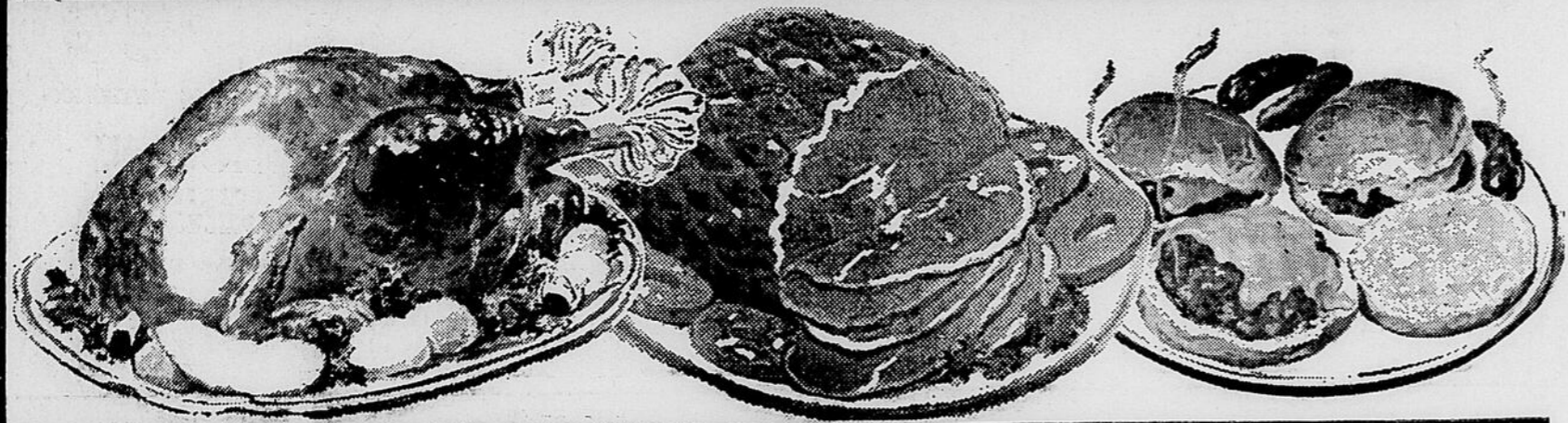
138 Cathédrale,  
C.P. 1056, — RIMOUSKI  
Tél. 724-4787



*Pour les Fêtes  
comme toute l'année...*

# MAGASINEZ AVEC CONFIANCE chez Steinberg

*(5<sup>e</sup> année de prix miracles!)*



JEUNES DINDONS  
CONCÈTES 5 A 10 LB

TOURTIÈRE

BOÛIE HACHE



**ON PEUT COMPTER DESSUS!**

**ACHATS BONIS** doubles économies

	COMPAREZ
FROMAGE GRUYERE A la carte Steinberg Pqt 8 oz	<b>.59</b> <input type="checkbox"/>
JUS D'ORANGE FBI Pot 64 oz	<b>.61</b> <input type="checkbox"/>
CAFE MOULLU Red Roses Sac 1 lb	<b>.98</b> <input type="checkbox"/>
MINI-PUDINGS Del Monte Pqt 4 btes 5 oz	<b>.71</b> <input type="checkbox"/>
DETERSIF Tide Pqt de 18	<b>1.89</b> <input type="checkbox"/>
TAMPONS A RECUPERER Jets Pqe de 18	<b>.46</b> <input type="checkbox"/>
TISSUS FACTAUX Boutique Kleenex Bte de 130	<b>.39</b> <input type="checkbox"/>
SARAN WRAP Roul. 12" x 100'	<b>.66</b> <input type="checkbox"/>

**BAS TOUS LES JOURS**

**pm** COCKTAIL DE FRUITS  
ORCHARD KING

BTE 28 OZ **56¢**

**bas tous les jours**

	COMPAREZ
CORNICHONS Mélangés et sucrés Orchard King Pot 16 oz	<b>.45</b> <input type="checkbox"/>
GHERKINS SUCRES Orchard King Pot 16 oz	<b>.59</b> <input type="checkbox"/>
OLIVES FARCIES Manzanilla McLarens Pot 15 oz	<b>.93</b> <input type="checkbox"/>
OLIVES COLOSSAL Mélangées Gattuso Pot 20 oz	<b>.95</b> <input type="checkbox"/>

**BAS TOUS LES JOURS**

**pm** PECHES  
EN MOITIÉS OU EN TRANCHES  
DE FANTAISIE, STEINBERG

BTE 28 OZ **54¢**

**BAS TOUS LES JOURS**

**pm** BOISSON AUX FRUITS  
STEINBERG  
SAVEURS VARIEES

BTE 48 OZ **31¢**

JEUNES DINDONS  
CONGELÉS, 5 A 10 LB  
POUR ROTISSERIE

**73¢** LA LB

CANADA CATEGORIE "A"

**JEUNES DINDONS**

CONGELÉS, 20 LB ET PLUS

**68¢** LA LB

**FESSE DE JAMBON**

ENTIEREMENT CUIT  
PRET-A-MANGER  
UN BOUT OU L'AUTRE

LA LB **99¢**

**TOURTIERE**

FRAICHE BILOPAGE

POT 16 OZ **1.14**

**Petites saucisses**

FUMEES, STEINBERG

LA LB **83¢**

**BOEUF HACHE**

FRAIS

LA LB **1.09**

**PORC HACHE**

LA LB **1.19**

28 OZ **34¢**

**produits populaires**

SHORTCAKE AUX FRAISES  
Congelé McCain Pqt 32 oz **1.49**

POMME DE TERRE  
Frites, Julienne Steinberg Sac 2 lb **.66**

JUS DE TOMATES  
Libby's Canada de fantaisie Bte 19 oz **.22**

KETCHUP AUX TOMATES  
Heinz Pot 32 oz **.76**

SAUCE A SALADE  
Miracle Whip Pot 32 oz **.81**

MACEDOINE  
De choix Orchard King Bte 19 oz **.28**

SAUCE BAR-B-Q  
Gaza Bte 7 oz **.21**

MELANGE A COLLINS  
After Five Pqt 6 oz **.99**

DESODORISANT  
D'intérieur Steinberg Bte 14 oz **.69**

48 OZ **31¢**

**bas tous les jours**

HARICOTS JAUNES  
Entiers, de choix Orchard King Bte 19 oz **.27**

MAIS EN CREME  
De choix Orchard King Bte 19 oz **.25**

COMPOTE DE POMMES  
Orchard King Canada de fantaisie Bte 19 oz **.34**

CURE-DENTS  
La bte **.11**

EAU MINERALE  
Steinberg Bout. 30 oz **.24**

**BASTOUS LES JOURS**  
POIS ASSORTIS DE CHOIX ORCHARD KING  
BTE 19 OZ **30¢**

**Dindes Butterball**  
Congelées, 5 à 10 lb Swift Premium la lb **.89**

**Dindes Butterball**  
Congelées, 20 lb et plus Swift Premium la lb **.85**

**Gros, petit filet** Bout enlevé Boeuf de l'Ouest économique la lb **1.19**

**Bibteck de cotes**  
Boeuf de l'Ouest économique la lb **1.29**

**Pattes de porc**  
Congelées et charnues la lb **.59**

**Foie de boeuf** congelé Tranché, deveiné, sans peau la lb **.99**

**Côtelettes d'agneau**  
Dans l'épaule, en panier Congelé, Nouvelle-Zélande la lb **.95**

**Tourtiere**  
Taillefer ou Belle Fermière Pqt 16 oz **1.18**

**Bacon tranché**  
Sans couenne Steinberg Pqt 1 lb **1.11**

**Saucisses fumées**  
Sans peau Steinberg Pqt 1 lb **.95**

**Salade de chou** ou de pommes de terre Steinberg Cont. 2 lb **.97**

**Epaule de porc**  
Fumé, genre Picnic la lb **.87**

**Petites crevettes**  
Sau-Sea Pqt 2 verres 4 oz **.83**

**Parfait dessert**  
Coorsh Pqt 13 oz **.39**

**Filet d'aiglefin**  
Booth Pqt 1 lb **1.37**

**BANANES CABANITA**

PETITES, SAC EN POLY

LA LB **13¢**

**fruits et légumes**

**ORANGES SUNKIST**  
NOUVELLE RECOLTE DE CALIFORNIE  
VARIETE NAVEL, GROSSEUR 113

LA DOUZ. **89¢**

**POMMES DE TERRE**

DU QUEBEC, CANADA NO 1  
SE CONSERVENT EN HIVER

SAC 10 LB **69¢**

**Echalotes**  
De Californie Canada no 1 Gros paquets CH. **.15**

**Concombres**  
Du Mexique Canada no 1 CH. **.17**

**Piments verts**  
Importés Canada no 1 la lb **.45**

**HEURES DES FETES**  
DU 26 AU 31 DECEMBRE

Mercredi 26 déc. 1.00 p.m. à 6.00 heures p.m.  
Jeudi 27 déc. 9.00 a.m. à 9.00 heures p.m.  
Vendredi 28 déc. 9.00 a.m. à 9.00 heures p.m.  
Lundi 31 déc. 9.30 a.m. à 5.00 heures p.m.

**pâtisseries**

**TARTE AUX POMMES**  
AVEC OU SANS CANNELLE

STEINBERG 24 OZ — 8" CH. **49¢**

**BUCHES DE NOEL**  
STEINBERG

7" CH. **1.29** | 10" CH. **1.89**

**GATEAUX AUX FRUITS**  
DELUXE, STEINBERG

1 LB **99¢** CARRE TRANCHE 3 LB **\$2.89**  
FONCE 20 OZ **\$1.39** ROND 2 LB **\$2.29**  
CARRE TRANCHE 2 LB **\$1.99** ROND 3 LB **\$3.19**

**GATEAUX FAMILIAUX**

1 LB **89¢** 2 LB **\$1.79**  
1 1/2 LB **\$1.49** 5 LB **\$2.99**

**Pains à salade**  
Steinberg Pqt de 12 **.44**

**Pouding aux fruits**  
Steinberg 1 lb **1.29**

**Tarte au mince meat**  
Steinberg Pqt de 12 **.79**

**Beignes au sucre**  
Steinberg Pqt de 12 **.39**

**produits populaires**

TISSUS FACIAUX  
Kleenex Bte de 200 **.36**

FEUILLE D'ALUMINIUM  
Reynolds Roule. 12" x 50' **.73**

NETTOYEUR  
Ajax Bte 21.6 oz **.35**

**bas tous les jours**

SAUCE AUX CANNEBERGES  
Ocean Spray Bte 14 oz **.34**

MENTHE VERTE  
ou blanche Freddy Bout. 25 oz **.99**

BROCOLI AU GRATIN  
Stouffer Pqt 10 oz **.81**

# FAITS SAILLANTS EN 1973

L'OEIL  
SUR  
LE SPORT



par  
Noël  
Bouchard

## JANVIER

— Lors d'une partie Castors de Matane — Feuilles d'Erable de Rimouski au colisée local, une mini-émeute éclata en troisième période alors que deux joueurs de Matane fauchèrent des spectateurs rimouskois avec leur hockey. Personne ne fut blessé et les deux joueurs n'ont reçu aucune sanction de la part de l'Association du Hockey Amateur du Québec.

— Dans la LIGUE JUNIOR "B" REGIONALE DU BAS ST-LAURENT, les statistiques au 3 janvier font voir les As d'Amqui au sommet du classement avec 16 victoires contre trois revers pour 32 points. Suivent dans l'ordre: les Albatros de Rivière-du-Loup (10-6-1) pour 21 points; les Voyageurs de Rimouski (7-13-0) 14 points et les Bourgeois du Paul-Hubert (3-14-1) pour 7 points. Chez les compteurs: Robert Arseneault des As est bon premier avec 22 francs butts et 25 mentions d'assistances pour un grand total de 47 points.

— Jean-Pascal Ouellet d'Amqui a établi un nouveau record canadien du saut en hauteur avec un bond de 6 pieds 8 pouces. Ce record canadien juvénile a été battu à Saskatoon. C'est un athlète de notre région pour les JEUX OLYMPIQUES de 1976 à Montréal.

— Monsieur Gaston Dionne est promu au poste de "DIRECTEUR GENERAL" au Conseil des Loisirs de l'Est du Québec après le départ de Gérard Souliard qui est maintenant aux services du bureau régional du Ministère de l'Éducation.



— Les Voyageurs de Rimouski de la LIGUE JUNIOR "B" REGIONALE DU BAS SAINT-LAURENT ont disputé deux parties hors concours à Chandler contre les juniors de l'endroit. Rimouski a gagné les deux matches; 8 à 4 et 8 à 2.

— Le junior Paul Beaulieu des Albatros de Rivière-du-Loup enregistre deux trucs de chapeau en autant de rencontres d'affiliées. Deux de ses six buts ont été comptés alors qu'un co-équipier était au banc des pénalités. Paul en était à son premier exploit de ce genre dans le hockey structuré.

— Le Service des Loisirs de Rimouski annonce officiellement l'engagement des trois responsables du BASEBALL MINEUR pour la saison 73. Ces trois personnes sont: Paul-Émile Tremblay, Jacques Beaudet et Roland Pelletier. Ces trois travailleurs en étaient à leur troisième saison consécutive à ce poste.

## FEVRIER

— Au tournoi Molson du BALLON SUR GLACE, l'équipe Curb

Service de Cabano a remporté les honneurs de la finale de ce tournoi en ayant raison des Étoiles de Matane au pointage de 2 à 0. Pour Cabano, il s'agissait d'une seconde coupe Molson en autant d'années.

— Le Club Auto Sport de Rimouski (C.A.S.R.) par l'intermédiaire de son publiciste, Jacques Lepage annonce que le premier slalom catégorie solo aura lieu cette année le 11 février à l'ouest de l'École Paul-Hubert.

— Les Bourgeois du Paul-Hubert ont causé toute une surprise sur la scène du junior régional en défaisant pour la première fois en deux saisons les "puissants" As d'Amqui au colisée local au pointage de 6 à 3.

— Les As d'Amqui ont remporté pour une quatrième saison consécutive le championnat de la cédule régulière dans le circuit Morissette. Cette saison (édition 1972-73) les As ont fait cavaliers seuls. Cette année c'est un peu différent puisqu'ils ont quitté la cédule de classement à la mi-décembre. Amqui se méritait le trophée "MAURICE TESSIER". Par la suite, les As ont raflé tous les honneurs des séries.

— Dans la LIGUE INTERMÉDIAIRE NORD-SUD, les Feuilles d'Erable de Rimouski ont fait un retour dans cette ligue qui groupait 4 formations. Matane, Hauterive et Baie-Comeau étaient les trois équipes adverses des Feuilles d'Erable. MATANE a remporté les honneurs de la cédule régulière tandis que les CITADINS d'Hauterive se méritaient la coupe Labatt grâce à quatre victoires en finale contre les Castors. Une saison qui fut plus ou moins réussie... Et la réponse vous l'avez aujourd'hui, il n'y a plus de FEUILLES D'ERABLE.

## MARS

— Le 8ième Rallye de Motoneige O'Keefe du Bas Saint-Laurent a été présenté au début du mois à Val Neigette près de Rimouski. Plusieurs participants tant de notre ville que des environs étaient inscrits à ce grand rallye qui devient avec les années des plus populaires.

— Le 11 mars au colisée local se déroulait la "SOIRÉE GRATIEN SAINT-LAURENT". Cette soirée avait pour but principal: remettre aux parents de feu Gratien, le chandail qu'il endossait avec les Voyageurs de Rimouski de la Ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent avant son accident fatal du premier février 1972.

— Monsieur et Madame Régis Saint-Laurent se sont vus remettre le chandail numéro 9 que portait leur fils avec les Voyageurs. Cette soirée fut très réussie. En plus d'une grande assistance, les VOYAGEURS surclassaient les Bourgeois du Paul-Hubert au pointage de 7 à 2.

— Le 18 mars débute à l'aréna d'Amqui la série demi-finale "A" mettant aux prises les Voyageurs de Rimouski et les As de l'endroit tandis que dans la série "B" les Bourgeois de Rimouski sont les hôtes des Albatros à l'aréna de la Cité des Jeunes de Rivière-du-Loup. Qui

ne se souvient pas de cette rencontre. L'officiel Richard Michaud (toujours le même) donna un rendement PEE-WEE et brisa le déroulement de ce match. Les Bourgeois et leur instructeur Georges Côté quittèrent la patinoire en troisième période alors que le pointage était égal 3 à 3.

— Par après venait la décision de l'Association du Hockey Amateur du Québec. Côté suspendu jusqu'à la fin de la saison, le gérant des Albatros de Rivière-du-Loup Léopold Robichaud suspendu pour deux parties et l'officiel Michaud qui a reçu l'absolution (?) de l'Association. C'est vraiment un FAIT SAILLANT sur la scène régionale du hockey.

## LES AS JUNIORS D'AMQUI



— Les As d'Amqui de la ligue JUNIOR "B" ont connu la première défaite de la saison (Edition 72-73) à domicile lors de la dernière partie du calendrier régulier. Les Voyageurs de Rimouski allèrent surprendre les protégés de Jacques DeCourval au compte de 4 à 1. La grande vedette de ce triomphe chez les rimouskois: le gardien de but André Bernier.

— Le championnat des compteurs a été remporté par Mario Lévesque des As Juniors d'Amqui (33 buts — 67 mentions d'assistances pour 100 points). Le trophée Gilles Daigneault pour le ou les gardien(s) de but ayant conservé la meilleure moyenne en saison régulière. Le trophée a été gagné par le duo Germain Gagnon et Denis Tremblay des As.

— REJEAN BABIN des Voyageurs a été le choix unanime des "connaisseurs" en étant choisi la recrue de l'année pour la saison 1972-73. Il s'est mérité le trophée Gratien Saint-Laurent, un don de C.J.B.R. T.V. de Rimouski.

## AVRIL

— Jean-Marie Gagnon, nouveau président de la ligue de Baseball du Bas Saint-Laurent convoque une première assemblée à Price pour les dirigeants. Peu de personnes semblent s'intéresser à faire du baseball cet été.

— L'Association de Judo de l'Est du Québec organisait des compétitions à l'École Paul-Hubert du Boulevard Arthur-Buies. Il y a eu des compétitions inter-équipes; individuelles et un randori féminin. Par la suite, des examens pour les JUDOKAS.

— Michel Bédard, notre directeur des Loisirs à la Cité de Rimouski, quitte son poste pour aller s'occuper à Montréal des JEUX OLYMPIQUES de 1976.

— A Rimouski se tient les 13, 14 et 15 avril le tournoi de curling Mixte Invitation tandis que celui de Price se déroule 15 jours plus tard. Ce fut une réussite tant du côté participants que commanditaires.

— La Municipalité de Rimouski se voit donner par le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports une somme de \$290,000 dollars pour la construction d'une piscine et l'achat d'un terrain pour la mise

en place du complexe sportif.

## MAI

— Au terrain de golf du Bic, l'ouverture officielle de la saison s'est faite le 12 courant. Côme Roy était le capitaine chez les hommes tandis que Michelle Painchaud en a fait autant chez les femmes. Le comité des tournois était composé de mesieurs Jean-Maurice Painchaud, Antonin Rioux, Gérard St-Laurent et Jean-Marie Gagnon.

— Le comité-maison comprenait mesieurs Bertrand et Carmel Gagnon; le comité-terrain était sous la responsabilité de Gérard Leblond, Jean-Marie Guay et Hugh Seadon. Le comité des finances comprenait le président du club, Gérard Leblond et Gilles Lepage.

— Le comité des règlements était composé de Jean-Guy Gendron, René Arseneault et Johnny Therriault tandis que Benoit Dumas s'est vu charger de la publicité.

— C'est au tour du club Boule Rock de Métis à nommer son bureau de direction pour la saison 1973. Gontran Beaulieu a été porté à la présidence. Jean-Yves Samson (vice-président); Louis Cyr (secrétaire-trésorier); Gaétan Rivard (comité de terrain); Georges Perreault (pour les tournois) et Jacques Michaud (pour le comité social).

— La direction des Loisirs de la Cité de Rimouski dévoile les noms des personnes-responsables du HOCKEY MINEUR au niveau de la ville pour la prochaine saison. Ce sont: Jacques Mercier (président); Jacques Gendron (vice-président), Mario Martin (secrétaire); Conrad Duchesne (s'occupe des officiels) et la ville via la commission des Loisirs (régistrateur).

— On se prépare pour les prochains JEUX D'ÉTÉ du Québec à Rouyn-Noranda. Tous les comités sont formés et les préparatifs vont bon train.



— C'est maintenant officiel, les dirigeants de la Ligue de Baseball du Bas Saint-Laurent sous la présidence de Jean-Marie Gagnon se sont réunis à Rimouski et en raison des retraits des équipes d'Amqui, Price et Matane, la ligue est dissoute et ne peut fonctionner cette saison. Une bien mauvaise nouvelle pour les amateurs et les deux clans rimouskois.

— Le Club JUDORIKI du Service des Loisirs de Rimouski a reçu la visite de l'Association de Judo de l'Est du Québec lors du quatrième championnat des meilleurs judokas. Monsieur Claude Montmarquet, arbitre-en-chef et possédant une ceinture noire 3e dan était l'invité des représentants rimouskois.

— A Rimouski, les équipes se préparent pour la prochaine saison de la LIGUE JUNIOR DE BASEBALL. Quatre équipes forment les cadres de la ligue sous la présidence du Frère Guy Gauthier. Les Tigres, les Braves, les Optimistes et les Cardinaux.

— La ligue SENIOR de SOCCER de Rimouski a ouvert sa saison pour la deuxième année consécutive en présentant deux

matches. Cinq équipes forment les cadres du circuit Jean-Clau-de Drapeau. Ces clubs sont: les Etriers, Bata Saint-Germain, le CEGEP (Collège de Rimouski), Saint-Narcisse et Rimouski-Est.

— La ligue de BALLE-MOLLE LABATT de Rimouski a inauguré sa saison en présentant un programme double au terrain de Nazareth. Huit équipes forment cette ligue qui a Jean-Claude Gingras comme président.

## JUILLET

— Trois cyclistes de l'Est du Québec se sont rendus en Europe pour un mois. Ces trois cyclistes sont: Frédéric Voyer de Matane, Jacques Belzile et Daniel Bertin de Rimouski. Ils ont fait un stage de perfectionnement dans cette discipline.

— La fin de semaine du 6, 7 et 8 juillet s'est tenu au terrain de golf du Bic, le tournoi dit: BIC INVITATION. Plusieurs vedettes étaient sur place dont les Ron Forbes et Raymond Crevier (Bic); Jean Gallagher (Chandler); Pierre Rossignol, Dave McFarlane (Edmundston); Gordon Leriche (Montréal) et Michel Taché (de Québec).

— C'est un nom inconnu pour nous qui a remporté les grands honneurs du Bic Invitation. Il s'agit de Jean-Pierre Bilodeau de Baie-Comeau. Chez les dames, Donat Lavoie de Rimouski a terminé au premier rang avec un brut de 78. Plus de 275 personnes étaient inscrites à ce grand tournoi.

— A Val Neigette, les 21 et 22 de ce mois, il y a eu la présentation de courses MOTO-CROSS Plus de 4000 personnes ont assisté à ces démonstrations à Sainte-Blandine près de Rimouski.

— Du 26 au 29 courant à Rimouski se sont déroulés les JEUX D'ÉTÉ REGIONAUX.

— Yvan Bouillon, un jeune rimouskois âgé de 20 ans a signé un contrat de deux saisons avec les Bruins de Boston de la Ligue Nationale de Hockey. Par la suite, soit après la période du camp d'entraînement pré-saison Yvan a été cédé aux Braves de Boston de la ligue Américaine.

## AOÛT

— Pour le championnat de l'Est du Québec au baseball, Rivière-du-Loup et les Tigres de Rimouski dirigés par Michel Lepage se sont rencontrés dans une série deux de trois. Rivière-du-Loup après avoir perdu la première partie par un pointage de 9 à 0 se sont mis à l'oeuvre pour triompher dans les deux autres rencontres...

— Il y a eu le 22 un tournoi de golf de calibre junior. Le but premier était de promouvoir chez les jeunes la pratique de ce sport.

— Aux Jeux du Canada les athlètes suivants ont été choisis par la Fédération d'Athlétisme du Québec. Jean-Pascal Ouellet d'Amqui pour les sauts en hauteur et Alain Côté de Matane au lanceur du disque...

— Les Tigres de Rimouski ont remporté les honneurs de la cédule régulière et des séries éliminatoires dans la ligue Junior de Baseball...

— Du 15 au 26 août les athlètes et de nombreux spectateurs se sont donnés rendez-vous pour les Jeux d'Été à Rouyn-Noranda. Le froid et la pluie n'ont pas aidé les organisateurs à faire un succès...

# Calendrier MOLSTAR 1973-74

- samedi, 5 janvier — Chanteclerc
- dimanche, 6 janvier — Mont Habitant
- samedi, 12 janvier — Shefford Valley
- samedi, 12 janvier — Mont Tyrol
- dimanche, 13 janvier — Glenn Mountain
- dimanche, 13 janvier — Mont Adstock
- dimanche, 13 janvier — Edelweiss Valley
- dimanche, 13 janvier — Mont Kanasuta
- dimanche, 13 janvier — Mont Fugère
- dimanche, 13 janvier — Ayers Ski Centre
- dimanche, 13 janvier — Mont Citadelle
- dimanche, 13 janvier — Val Neigette
- mercredi, 16 janvier (soir) — Mont Olympia
- samedi, 19 janvier — Sun Valley
- samedi, 19 janvier — Vallés Pruneau
- dimanche, 20 janvier — Mont Fortin
- dimanche, 20 janvier — Mont Sutton
- dimanche, 20 janvier — Vorlage
- dimanche, 20 janvier — La Réserve
- dimanche, 20 janvier — Mont Castor (Matane)
- dimanche, 20 janvier — Mont Gallix
- dimanche, 20 janvier — Mont Ti-Basse
- samedi, 26 janvier — Mont Alouette
- samedi, 26 janvier — Mont Carmel
- samedi, 26 janvier — Mont Echo
- dimanche, 27 janvier — Camp Fortune
- dimanche, 27 janvier — Shick-Shock
- dimanche, 27 janvier — Mont Garceau
- dimanche, 27 janvier — Lac Vert
- dimanche, 27 janvier — Mont Bellevue
- vendredi, 1er février (soir) — Station St-Gérard
- samedi, 2 février — Mont Plante
- samedi, 2 février — Mont Delanaudière
- samedi, 2 février — Bromont
- dimanche, 3 février — St-Georges de Beauce
- dimanche, 3 février — Mont Sutton
- dimanche, 3 février — Edelweiss Valley
- dimanche, 3 février — Vallée Bleue
- dimanche, 3 février — Ayers Ski Centre
- dimanche, 3 février — Côte des chats
- mercredi, 6 février (soir) — Mont Castin
- mercredi, 6 février — Mont Gabriel
- samedi, 9 février — Mont d'Ailleboust
- samedi, 9 février — Mont Bellevue
- samedi, 9 février — Mont Castor (Les Leurentides)
- samedi, 9 février — Vallée du Parc
- dimanche, 10 février — Mont Clairval
- dimanche, 10 février — Mont-Orford
- dimanche, 10 février — Mont Adstock
- dimanche, 10 février — Mont Kanasuta
- dimanche, 10 février — Mont Cascade
- dimanche, 10 février — Villa Bellevue
- dimanche, 10 février — Val d'Irène
- dimanche, 10 février — Mont Ti-Basse
- vendredi, 15 février — Val Mauricie
- samedi, 16 février — Mont Montcalm
- samedi, 16 février — Mont Echo
- samedi, 16 février — L'Estérel
- samedi, 16 février — Vallée Pruneau
- dimanche, 17 février — Mont Sutton
- dimanche, 17 février — Mont Castor (Matane)
- dimanche, 17 février — Mont St-Sauveur
- dimanche, 17 février — Mont Farlagne
- dimanche, 17 février — Mont Gallix
- mercredi, 20 février (soir) — Le Relais
- samedi, 23 février — Mont Shefford
- samedi, 23 février — Cmap Fortune
- samedi, 23 février — Chanteclerc
- samedi, 23 février — Ayers Ski Centre
- samedi, 23 février — Mont Carmel
- samedi, 23 février — Val Neigette
- dimanche, 24 février — Mont Clairval
- dimanche, 24 février — Stoneham
- dimanche, 24 février — Mont-Orford
- dimanche, 24 février — Edelweiss Valley
- dimanche, 24 février — Mont Citadelle
- dimanche, 24 février — Sun Valley
- dimanche, 24 février — Mont St-Mathieu
- dimanche, 24 février — Mont Bellevue
- dimanche, 24 février — Mont Micoua
- mercredi, 27 février (soir) — Mont Olympia
- vendredi, 1er mars (soir) — Station St-Gérard
- samedi, 2 mars — Mont d'Ailleboust
- samedi, 2 mars — Val d'Irène
- samedi, 2 mars — Glenn Mountain
- samedi, 2 mars — Côtes 40/80
- dimanche, 3 mars — Mont Dolbeau
- dimanche, 3 mars — Vallée Jonction
- dimanche, 3 mars — Bromont
- dimanche, 3 mars — Mont Cascade
- dimanche, 3 mars — La Réserve
- dimanche, 3 mars — Mont Gallix
- dimanche, 3 mars — Mont Comi
- mercredi, 6 mars (soir) — Mont Habitant
- samedi, 9 mars — Montmagny
- samedi, 9 mars — Belle Neige
- samedi, 9 mars — Mont Adstock
- samedi, 9 mars — Vallée du Parc
- dimanche, 10 mars — Chibougamau
- dimanche, 10 mars — Mont Castor (Québec)
- dimanche, 10 mars — Mont Bellevue
- dimanche, 10 mars — Edelweiss Valley
- dimanche, 10 mars — Mont Olympia
- dimanche, 10 mars — Mont Ti-Basse
- dimanche, 10 mars — Mont Citadelle
- samedi, 16 mars — Mont Sauvage
- samedi, 16 mars — La Tuque
- dimanche, 17 mars — Mont Orford
- dimanche, 17 mars — Mont Garceau
- vendredi, 22 mars (soir) — Lac des Vieilles Forges
- samedi, 23 mars — Gray Rocks
- samedi, 23 mars — Ayers Ski Centre

# FAITS SAILLANTS EN 1973

— La direction de l'équipe LES BOURGEOIS du PAUL-HUBERT annonce que la dite formation se retirerait des cadres du circuit Junior "B" Régional du Bas Saint-Laurent en raison des problèmes financiers qu'a connus l'équipe lors de la dernière saison. Les directeurs et gouverneurs de la ligue se sont penchés afin d'étudier ce litige...



## SEPTEMBRE

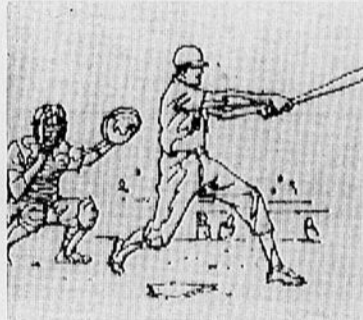
— Le Club de Camping et de Caravaning de Rimouski a tenu un rallye de tous ses membres au Lac Malcom.  
— C'est maintenant chose faite... pas de FEUILLES D'ERABLE cet hiver dans la ligue Nord-Sud. Les Bourgeois de Rimouski revisent sa position et accepte de faire partie des cadres de la Ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent avec plusieurs nouveaux membres à la tête de la direction de l'exécutif...

— On chuchote que la ville de Valleyfield sera nommée par les principaux organisateurs des Jeux d'Été du Québec afin que les quatrièmes jeux soient disputés dans cette localité.

## OCTOBRE

— Le Centre de Ski Val d'Irène dans la Vallée de la Matapédia a reçu en ce début de mois une subvention du gouvernement totalisant la jolie somme de 92,000 dollars. La majorité de cet argent servira aux réparations du chalet...

— Le Club de Tir à la cartouche de Rimouski Inc. s'est nommé un nouveau président en la personne de Conrad Gagnon agent (pardon: caporal) de la Sûreté du Québec. Il succède à Yvan Thibeault qui a été à ce poste durant deux saisons...



— Au baseball dans la série mondiale, les "surprenants" Athletics d'Oakland de la Ligue Américaine ont vaincu les Mets de New York de la ligue Nationale en sept parties. Pour les Athletics ils s'agissaient d'un deuxième triomphe consécutif dans la série mondiale...

— Le Club Auto Sport de Rimouski a présenté son dernier Slalom-Molson comptant pour le championnat d'été le 23 de ce mois sur les terrains de Cooprix à Sainte-Agnès. Tout au cours de l'été, le CASR a connu des francs succès tant du côté participants que spectateurs...

— Plusieurs jeunes joueurs de hockey de la Ligue Junior "B" se sont rendus à différents camps d'entraînements des équipes de la ligue Majeure du Québec. Pour l'instant, seul Mario Lévesque des As d'Amqui est toujours dans cette ligue. Mario s'aligne avec les Draveurs de Trois-Rivières...

— Les 29 et 30 le Club de Camping et de Caravaning de Rimouski s'est réuni à Val Neigette pour le Noël du Campeur

avant celui du FESTIVAL D'AUTOMNE DE RIMOUSKI...

## NOVEMBRE

— La ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent au hockey a débuté sa nouvelle saison dimanche après-midi le 11 novembre avec la présentation d'un programme double. A Amqui, les As ont été défaits par les Voyageurs de Rimouski au pointage de 7 à 6 tandis que les Bourgeois de Rimouski subissaient un humiliant revers de 13 à 5 contre les Albatros à l'aréna de la Cité des Jeunes de Rivière-du-Loup...

— Régent Ouellet chroniqueur sportif de Rivière-du-Loup avait accepté le poste de président régional de la Fédération du Hockey sur Glace du Québec. La semaine dernière Régent remettait sa démission et c'est Paul-Aimé Morissette ex-président de la Ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent qui assume les charges de président par intérim...

— Les As d'Amqui de la ligue Junior "B" Régionale ont connu un début de saison difficile. L'équipe était jeune et avait des joueurs non-expérimentés. L'instructeur Gilles Dufour remet à Guy D'Anjou le président de l'équipe sa démission. Il est remplacé à la barre par Richard Leclerc. Au moment d'écrire ces lignes les As étaient au quatrième rang avec deux victoires consécutives depuis les retours de Robert Arseneault un ailier et de Germain Gagnon un gardien de but qui a 4 saisons de junior...

— Denis Marquis des Albatros de Rivière-du-Loup qui était en tête des pointeurs avec trois trucs de chapeau en 5 matches a dû être hospitalisé à Rimouski pour une légère infection à un oeil. Denis n'a pas joué depuis le 2 décembre à Mont-Joli...

— Une ligue Junior "C" de la Cité de Rimouski est formée. Quatre clubs forment les cadres du circuit Landry. De très belles rencontres sont présentées au colisée local.



— Denis Marquis des Albatros a battu le record pour le meilleur temps d'un but enregistré en début d'un match. Il a enfilé son but à 4 secondes contre le gardien Claude Gendron des Aiglons de Mont-Joli. Le record appartenait à Pierre Lévesque d'Amqui qui le 29 décembre 1972 comptait à 5 secondes contre le même Gendron mais avec les Bourgeois du Paul-Hubert...

## DECEMBRE

— Un nouveau président dans la LIGUE JUNIOR "B" Régionale en la personne de Denis Beaumont une figure connue sur la scène sportive. Il remplace Paul-A. Morissette qui a démissionné après deux bonnes saisons de travail...

— En raison du manque de neige, l'ouverture des centres de ski s'est fait attendre. De même pour les mordus de la motoneige... Depuis une semaine, tout est entré dans l'ordre, il y a du ski et de la motoneige...

— La Ligue de Ballon sur Glace Labatt de Rimouski dispute ses parties au Pavillon de la rue Cathédrale et au colisée local sur la deuxième Rue. Vous n'avez qu'à consulter l'agenda sportif pour savoir l'heure et les dates des matches...

NOTE: La semaine prochaine dans cette chronique: les souhaits de 1974 sur la scène sportive.

— Je profite de l'occasion pour souhaiter à tous les sportifs, aux amateurs de sports, à mes parents, amis et amis, une Bonne Année. Que 1974 soit des plus prospères et une bonne santé. Bonne et Heureuse Année à tous(tes)...

Noël BOUCHARD

# La Mercedes-Benz C-111 Un laboratoire sur roues

au Salon "Auto 74"

L'une des voitures les plus séduisantes de toute l'histoire de l'industrie automobile sera la "tête d'affiche" du Salon "Auto 74", cette année. Il s'agit de la célèbre Mercedes-Benz C III, un modèle expérimental mis au point par la firme Daimler-Benz de Stuttgart en Allemagne.

Cette superbe voiture qui a fait son apparition au Salon de Francfort il y a quelques années en sera à sa première visite en Amérique du Nord et elle suscitera certainement beaucoup d'intérêt auprès des connaisseurs. Pour Mercedes-Benz, il s'agit d'un "laboratoire sur roues", c'est-à-dire une voiture lui permettant de mener à bien divers travaux de recherche et de développement pour la mécanique de ses voitures de série. On ne saurait trouver de laboratoire plus fascinant toutefois. En effet, ce coupé sport avec ses portes en ailes de mouette (comme sur la célèbre 300 SL) est propulsé par un moteur rotatif à 4 rotors monté au centre et développant environ 400 ch. v. La voiture peut ainsi atteindre 185 m/h et passer de 0 à 60 m/h en 4,8 secondes. La carrosserie très aérodynamique est en polyester renforcé de fibre

de verre et pèse environ 2800 livres.

Dans sa version de voiture de sport à 2 places avec moteur central, le "laboratoire sur roues C III" offre la possibilité de pousser à l'extrême les sollicitations de la carrosserie et des organes mécaniques.

Le but des travaux intenses dont la C III continue de faire l'objet sur les pistes d'essai de Mercedes-Benz n'est pas pour le moment la fabrication en série ou la participation aux courses. Il s'agit plutôt de résoudre de nombreux problèmes techniques tout en faisant rêver les fanatiques de l'automobile.

Plusieurs personnes ont déjà offerts plus de \$100,000. pour acheter une C III mais la firme allemande refuse catégoriquement de vendre l'un de ses modèles. On ne peut la blâmer de garder aussi jalousement ses secrets...

Les canadiens auront la chance d'admirer cette merveille de mécanique lors du 6ème Salon International de l'Auto de Montréal qui se tiendra à la Place Bonaventure du 10 au 20 janvier 1974.

## L'Office des Producteurs de Bois

L'Office des Producteurs de Bois de Rimouski n'a pu s'entendre avec la C.I.P. de Matane dans la négociation de la convention devant couvrir les achats durant 1974.

En effet, la Compagnie refuse la demande des producteurs d'abandonner le mesurage par procédé photographique à l'usine pour le remplacer par le mesurage chez le producteur à la corde apparente.

La Compagnie refuse également aux producteurs la possibilité de livrer du bois en longueur de 4 pieds si ceux-ci le désirent.

En ce qui concerne les prix,

la Compagnie offre beaucoup moins que les prix demandés par les producteurs. Selon l'Office des Producteurs de Bois de Rimouski, les prix proposés par la Compagnie sont de beaucoup inférieurs à ce que paient d'autres compagnies du Québec pour un même produit. Il n'y a aucune raison qui justifie que les producteurs de la région n'obtiennent pas des prix comparables à d'autres régions de la province.

N'ayant pu s'entendre avec la Compagnie, l'Office a demandé la conciliation. Il espère que les producteurs pourront obtenir de meilleurs prix pour 1974.

## L'Hydro-Québec recommande la prudence à ses abonnés

MALGRE L'ABONDANCE D'ELECTRICITE

Les Québécois n'ont pas à craindre de manquer d'électricité: la production de l'Hydro-Québec est assurée à 98,8 pour cent par des centrales hydrauliques qui ne sont affectées en aucune façon par la crise actuelle du pétrole.

La société d'Etat tient cependant à rappeler à ses abonnés qu'il est nécessaire, maintenant comme toujours dans le passé, d'utiliser l'électricité d'une façon économique et prudente.

C'est pourquoi M. Gilles Béliveau, directeur de la région Matapédia de l'Hydro-Québec, transmet aujourd'hui aux abonnés de la région, quelques règles de prudence et d'économie qui ne pourront que leur être utiles.

Ne pas surcharger les circuits

L'une des toutes premières précautions à prendre, souligne M. Béliveau, est d'éviter de surcharger les circuits de son logement.

De nombreuses personnes achètent présentement des chauffeferrettes et d'autres appareils électriques de chauffage, et les installent sans s'assurer d'abord que les circuits de la maison peuvent supporter ces charges additionnelles.

Il peut en résulter des fusibles qui sautent, des fils qui s'échauffent, des risques d'incendies; il y a également un grave risque d'incendie si l'on remplace un fusible grillé par un autre de calibre supérieur.

M. Béliveau recommande de consulter un maître-électricien avant de faire l'achat d'un ou de plusieurs appareils électriques de chauffage: cet expert pourra vous dire si votre maison possède les circuits électriques nécessaires.

Pour économiser l'énergie

Même s'il n'est aucunement nécessaire de se priver de l'électricité et de ses bienfaits, M. Béliveau indique qu'il est sage d'acquiescer maintenant de bonnes habitudes relatives à l'usage de l'énergie électrique et de toute autre forme d'énergie.

C'est ainsi qu'il donne quelques "tuyaux" qui permettront d'éviter les pertes et le gaspillage pour ce qui est du chauffage, de l'éclairage et de l'utilisation de vos nombreux appareils électriques.

- Il y a l'examen et, au besoin, l'amélioration de l'isolement des murs et des plafonds de toute la maison.
- Il y a le calfeutrage des interstices autour des fenêtres et des portes, sans négliger les contre-portes et les contre-fenêtres qu'on a peut-être mal installées.
- Une visite périodique de tous les organes du système de

chauffage est payante: une soufflerie ou une pompe de circulation qui manque d'huile fonctionnera moins bien et un radiateur empoussiéré donnera moins de chaleur.

- En abaissant le thermostat de quelques degrés avant de se mettre au lit, il est possible, sans souffrir, d'économiser beaucoup sur le chauffage.
- Sans s'exposer aux dangers d'un mauvais éclairage, on peut ne garder allumées que les seules lumières dont on a besoin, et ne pas installer des ampoules trop puissantes pour l'usage qu'on a fait.
- Il y a le téléviseur, qui vivra plus longtemps et dont l'entretien et le fonctionnement coûteront moins cher si on le ferme quand personne ne s'y intéresse.
- Avant de mettre en marche la machine à laver, le lave-vaisselle ou la sècheuse, il est sage de s'assurer que la charge en vaut la peine.
- Fermez la porte de votre four électrique ou de votre réfrigérateur sur une feuille de papier. Si la feuille se retire aisément, la porte vous fait perdre de la chaleur ou du froid et elle a besoin d'un ajustement.
- Autant que possible, utilisez le four pour faire cuire plusieurs plats en même temps et, surtout, ne vous en servez pas pour faire un travail qu'un petit appareil fera aussi bien.

## CENTRAP expose et explose

Centrap tenait les 5, 6, 7 décembre, une exposition d'environ 125 de ses tapisseries, au Mess des Officiers des Fusiliers Mont-Royal, à Montréal. Plus de 400 invités ont admiré les oeuvres d'art produites à Ste-Flavie. Les critiques sont des plus favorables et il est noté une amélioration constante dans la qualité de la production.

Quelques 35 tapisseries furent vendues et plusieurs commandes spéciales sont en négociations. Cette deuxième exposition d'importance en six mois confirme le bien fondé d'un atelier de tapisseries ouvert à tout artiste-peintre qui veut voir ses dessins ou cartons exécutés par ce médium.

Les prochaines étapes: le Musée de Rimouski et une exposition à Québec.

# Cours de formation à l'expansion industrielle

L'éducation permanente fait désormais partie de la vie moderne et personne, quelque soit la profession ou le métier qu'il exerce ne peut se piquer de n'avoir plus besoin de retourner "sur les bancs de l'école".

Dans le monde excessivement mouvant du commerce et de l'industrie, cette nécessité est encore plus impérieuse. Voilà pourquoi le ministère de l'Industrie et du Commerce en collaboration avec le ministère fédéral de l'Expansion Economique Régionale organise, depuis 3 ans à travers la province, des cours de formation à l'expansion industrielle. Ces sessions de travail intense se poursuivent pendant 3 jours. Elles s'adressent surtout aux "leaders" des différentes communautés locales, maires, échevins, dont la

formation exige au moins des connaissances de base dans le domaine de l'expansion industrielle, et, évidemment aux chefs, aux directeurs d'entreprises.

La première série de ces cours pour la saison 1973-1974, aura lieu à Rimouski les 11, 12 et 13 décembre à l'Auberge des Gouverneurs, boulevard René-Lepage. Ceux qui désirent s'inscrire à ces sessions d'étude peuvent le faire en s'adressant au délégué régional, M. Pierre Deland, 437 rue Moreault, à Rimouski, (tél. 723-4440).

Les sujets traités seront: "Changements qui influencent le développement de votre communauté"; "organisation nécessaire à l'expansion industrielle"; "préparation du profil communautaire"; "pré-sélection industrielle"; "mise en valeur", "terrains et bâtiments industriels";

"financement du développement industriel"; "promotion interne" et "promotion externe".

Au cours de l'hiver d'autres sessions se donneront dans les régions de Clermont-LaMalbaie, de St-Jean d'Iberville, de Lévis-Saint-Romuald, de Bagotville-Port-Alfred.

Il est à noter que ceux qui suivent ces cours, reçoivent du ministère de l'Education, une attestation écrite. D'ailleurs, la qualité des conférenciers invités est une assurance de la valeur de ces sessions d'étude. Ce sont pour la plupart des spécialistes en économie et en développement industriel, attachés au ministère de l'Industrie et du Commerce et au ministère de l'Expansion Economique.

La première session avait lieu à Rimouski les 11-12-13 décembre 1973.

## Les travailleurs de la construction

LES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC: LES MIEUX PROTEGES DU CONTINENT AU PLAN DE LA SECURITE SOCIALE

La mise en marche, le premier janvier prochain, d'un régime de retraite uniforme pour tous les ouvriers de la construction du Québec viendra compléter la gamme de mesures de sécurité sociale dont jouissent maintenant ces derniers.

Ce régime moderne est le résultat de deux années de travail faites par le Comité des avantages sociaux de l'industrie de la construction (CASIC), organisme regroupant les représentants des syndicats, des employeurs et du gouvernement sous l'emprise du décret relatif à la construction.

En vertu du nouveau plan, les travailleurs pourront entre autres prendre une retraite confortable à l'âge de 60 ans (plutôt que 65 ans) grâce à une hausse constante des contributions de

l'employeur. En 1975, par exemple, ce dernier contribuera 45 cents par heure travaillée, la cotisation du travailleur étant de 25 cents pour un total de 70 cents l'heure.

De plus, le régime prévoit le versement de sommes importantes dans le cas de retraite anticipée, d'invalidité totale, de départ ou de décès du travailleur, ses survivants recevant les rentes prévues dans ce dernier cas. Vie, maladie, etc.

Au fil des dernières années, l'action du CASIC s'était concrétisée par l'apparition de divers régimes d'assurances (vie, maladie et salaire) s'appliquant à tous les travailleurs de la construction, de façon uniforme.

Il restait à coiffer l'ensemble d'un régime de retraite moderne qui vienne donner à ce travailleur une sécurité sociale apte à le faire sortir du ghetto qui avait été le sien traditionnellement dans ce domaine.

Ce qui est maintenant fait, tous les régimes étant maintenant consolidés par le CASIC

dans un programme dynamique, géré selon les meilleures normes de la gestion moderne. De fait, chaque travailleur, ses heures de travail accomplies, son ou ses employeurs et l'ampleur de sa protection, tout est maintenant fiché en ordinateur pour référence instantanée.

Finalement, les efforts actuels du CASIC sont dirigés vers le déroulement d'un programme multiforme d'information visant les travailleurs et les employeurs. Séances de discussions sur les chantiers, envoi de brochures explicatives et de bulletins d'information, installation d'un kiosque sur les lieux des congrès ou réunions syndicales, émissions spéciales à la radio et à la télévision, publicité dans les journaux, toute la gamme des moyens est utilisée pour, premièrement, permettre au travailleur de connaître et profiter des avantages qui lui sont destinés, deuxièmement pour informer l'employeur de l'utilisation faite de ses contributions.

## Les compagnies d'assurance-vie

Les compagnies d'assurance-vie ont versé \$1,447 millions à leurs assurés canadiens en 1972

Les Canadiens ont reçu presque un milliard et demi en prestations et participations (dividendes) des compagnies d'assurance-vie au cours de 1972, ou, approximativement \$28 millions par semaine soit le double des versements qu'ils ont reçus en 1960, selon la dernière édition de l'annuaire statistique de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie "Faits '73"

De cette somme, de \$1,447 millions versés en 1972, les deux-tiers sont allés à des assurés vivants, à ce que révèle l'Association. Il s'agissait alors de dotations échues, de rentes, de versements d'invalidité, de rachat et de participations, pour un total, au cours de 1972, de \$921 millions.

L'autre tiers de ces paiements a été versé aux bénéficiaires d'assurés décédés et, dans près des deux-tiers des cas, il s'agissait d'assurés ayant atteint à leur décès l'âge de 60 ans ou plus; ceux qui sont décédés entre les âges de 40 à 59 ans formaient 28,7 pour cent de ces assurés et ceux qui avaient moins de 40 ans au décès re-

présentaient 9,2 pour cent.

Le montant d'assurance-vie détenue au Canada a continué de s'accroître au cours de 1972, les acquisitions, selon la valeur nominale des polices émises, atteignant plus de \$19 milliards, soit presque \$2 milliards de plus qu'en 1971. Le revenu de primes des compagnies d'assurance-vie est passé à \$2,391 millions en 1972, par rapport à \$2,145 millions en 1971.

De ce fait, le montant moyen d'assurance-vie détenu par les assurés, à la fin de 1972, était de \$12,000. Le montant moyen détenu par foyer au Canada à la fin de 1972, était d'environ \$23,000. En 1960, il était de moins de la moitié de cette somme.

Pour les provinces, le montant moyen d'assurance-vie détenu par foyer était de \$25,100 en Ontario, de \$24,900 au Québec, de \$19,600 en Colombie britannique. Il était de \$19,100 dans les provinces centrales et de \$16,200 dans les Maritimes.

De chaque dollar déboursé par les compagnies d'assurance-vie en 1972, 41,8 cents ont été versés aux assurés; 15,63 cents représentaient les frais d'exploitation: salaires, loyers, par ex-

emple, et 2,57 cents ont été payés en impôts. Les sommes versées aux actionnaires représentent moins de un sou de ce dollar, soit 0,28 cents.

Les revenus des compagnies d'assurance-vie proviennent de deux sources principales: les primes versées par les assurés qui comptent pour 66,13 cents de chaque dollar et les revenus nets de placement, pour 33,87 cents.

Les placements des compagnies d'assurance-vie dans le domaine des prêts hypothécaires ont connu un net retour à la hausse en 1972. Les avoirs hypothécaires nets acquis par les compagnies d'assurance-vie en 1972 ont représenté 23 pour cent de tous leurs placements pour l'année. C'est là un revirement par rapport au mouvement vers la baisse qu'on avait connu en ce domaine entre 1969 et 1971.

En outre, les compagnies d'assurance-vie ont continué d'être actives du côté des placements en valeurs mobilières en 1972. Leurs achats d'obligations ont représenté 27 pour cent de leurs placements nets et les actions, 24 pour cent.

## 150,000 nouveaux bénéficiaires

Selon les données du ministère des Affaires sociales, près de 150,000 personnes bénéficieront de cette extension du programme de médicaments, portant ainsi le nombre total de bénéficiaires du programme à environ 650,000. Les nouveaux bénéficiaires sont des personnes qui toucheront le 1er janvier 1974, une prestation mensuelle totale

de \$183.99, dans le cas de célibataires, de veufs, de divorcés ou de couples mariés dont un seul conjoint est pensionné, et de \$175.51, dans le cas de couples mariés dont les deux conjoints reçoivent une pension. Suivant l'augmentation du coût de la vie, ces pensions sont majorées trimestriellement, soit en janvier, avril, juillet et octobre.

## Question...

(Suite de la page 2)

afin de bénéficier d'un traitement particulier qui leur permettrait de conduire à nouveau. L'Alberta a appliqué cette mesure avec succès. Les conducteurs condamnés pour ivresse au volant passent du tribunal à une clinique de rééducation, et les statistiques révèlent que le taux de récidive est sensiblement plus bas que celui des conducteurs qui n'ont pas eu l'avantage de bénéficier de ce traitement. Considérant que 70% des adultes mâles consomment occasionnellement de l'alcool, et qu'au moins 50% d'entre eux conduisent après avoir bu, cette mesure est loin d'être superflue. En conclusion

Les résultats des enquêtes et des projets de rééducation permettront d'établir les lignes maîtresses d'un programme permanent d'information et d'éducation populaire pour tout le pays.

Le Conseil canadien de la sécurité n'est ni pour, ni contre l'alcool. Son programme, basé sur des données réalistes, consiste à persuader ceux qui consomment de l'alcool à comprendre et à accepter leurs responsabilités.

Secrétariat national  
805, Côte Franklin  
Québec 6e, P.Q.

D'après *Alcool-conduite: un problème majeur*, P.J. Farmer, directeur du Conseil canadien de la sécurité, publié dans *La prévention au Canada*, janvier 1973.



*Du Bonheur,  
de la Joie,  
de la Gaieté*

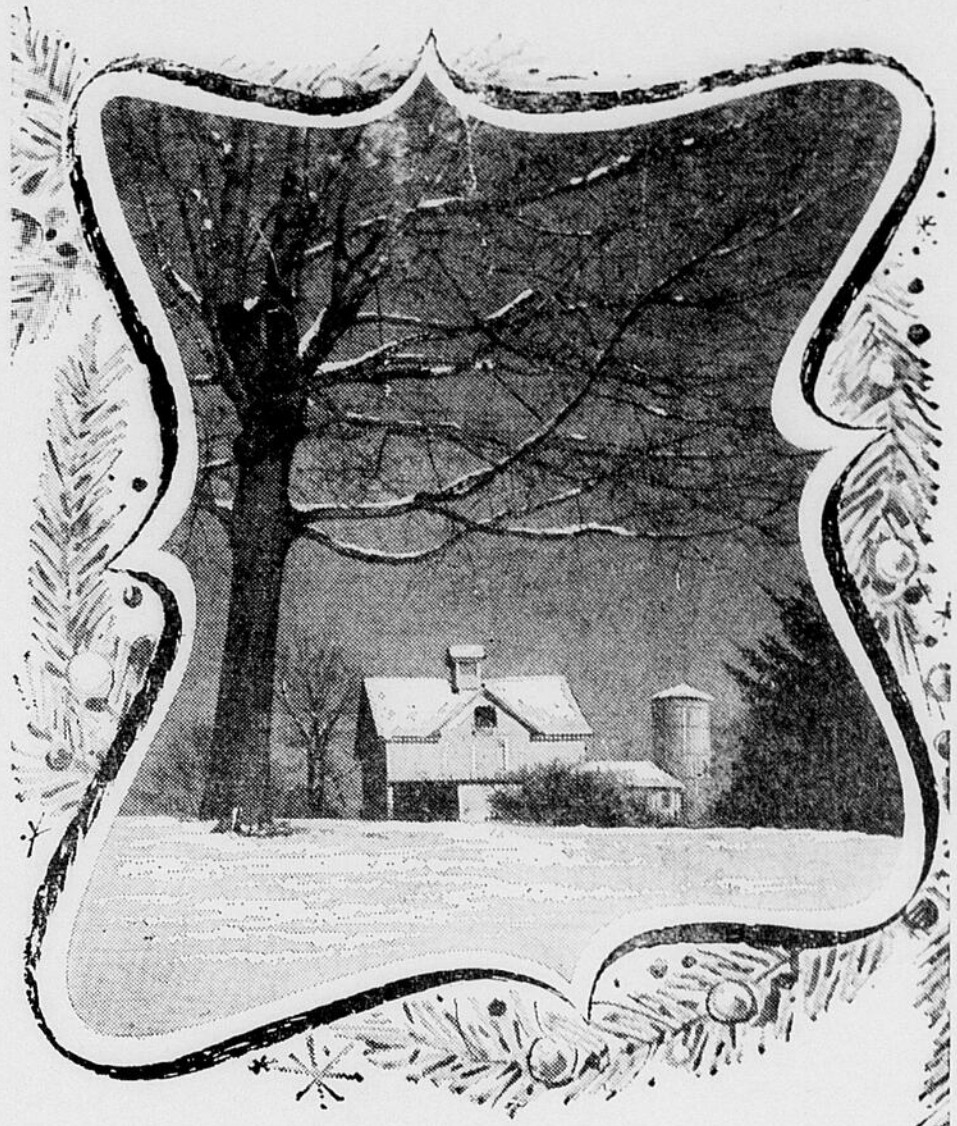
*Tout ça pour  
l'An Nouveau*

## Fourrure Szoke

VENTE ET REPARATION  
DE FOURRURES

TELEPHONE : 723-8585

97, Avenue Rouleau  
RIMOUSKI, Qué.



Il y a mil neuf cent  
soixante-treize ans naissait le  
Prince de la Paix... le plus  
précieux cadeau que Dieu pouvait  
offrir à l'humanité.

Faisons en sorte que ce Nouvel An  
soit un jour merveilleux en  
partageant notre bonheur avec  
nos semblables.

A l'aube de cette nouvelle année,  
souhaitons qu'il y ait plus d'hommes  
de bonne volonté afin que notre terre  
trouve la paix tant désirée.

L'occasion est propice pour souhaiter à

tous nos clients et amis, une

*Bonne et Heureuse Année*

et un sincère merci pour leur bienveillant patronage

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE

## Demers (Rimouski) Ltée

Tél. 724-4104

138 ST-GERMAIN EST

RIMOUSKI

## INITIATION A L'ADMINISTRATION DU TOURISME

Le Service de l'éducation permanente du CEGEP de Matane a été autorisé par la DIGEC (15 novembre 1973) et la DIGEA (16 novembre 1973) à donner le cours "Initiation à l'administration du tourisme".

Ce cours de 26 semaines (30 heures-semaine) est un projet régional dont la mise sur pied a été rendue possible grâce à la collaboration de différents ministères, du Centre de formation professionnelle de Rimouski et du Centre de main-d'oeuvre du Canada à Matane.

Le projet a pour objectif de "permettre aux propriétaires, gérants et administrateurs d'équipement touristique (restaurants, hôtels, motels, terrains de camping, boutiques d'art...) qui oeuvrent dans la région Bas-St-Laurent - Gaspésie (région administrative No 1) d'être initiés aux principes de l'administration et de la promotion du tourisme, pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins actuels et futurs de cette industrie primordiale dans la région."

Commençant le 7 janvier 1974 au Collège de Matane, "Initiation à l'administration du tourisme" est ouvert aux gens qui sont déjà dans le domaine (de Rivière-du-Loup aux Iles de la Madeleine) et qui répondent aux critères du Centre de main-d'oeuvre du Canada.

Le recrutement des étudiants est fait par votre C.M.C. local. Il est toutefois possible que plusieurs étudiants soient obligés d'attendre en octobre 1974 pour suivre le cours — les cadres du cours de janvier étant déjà presque complets.

"Initiation à l'administration du tourisme" est un cours de niveau collégial et une attestation d'études collégiales sera remise au candidat qui aura réussi.

La région s'étendant de Rivière-du-Loup aux Iles de la Madeleine est depuis longtemps reconnue comme une zone touristique extraordinaire, la possibilité est maintenant offerte à ceux qui vivent directement du tourisme de parfaire leurs connaissances dans le domaine.

## Limitation du marché

L'article 31.4 du projet de loi, qui est nouveau, porte sur les ventes liées, l'exclusivité et la limitation du marché imposées par un fournisseur de produits. Le gouvernement considère que si ces pratiques sont souvent des méthodes commerciales acceptables, elles peuvent dans d'autres cas se révéler nuisibles à la concurrence, surtout lorsqu'un grand fournisseur s'y livre ou lorsqu'elles sont très courantes sur un marché donné.

L'objection dont elle font couramment l'objet est qu'elles empêchent le libre jeu de l'offre et de la demande et le choix des consommateurs. Par conséquent, aux termes des modifications, la Commission sur les pratiques restrictives du commerce serait habilitée à examiner de telles situations et à rendre des ordonnances de redressement au besoin.

**Limitation du marché:** Cette expression désigne la pratique selon laquelle un fournisseur exige que son client ne vende que sur un marché prescrit, ou qu'il paie une amende s'il vend à l'extérieur de ce marché. Un fabricant de voitures européennes l'avait adoptée et avait attribué des territoires à ses concessionnaires. Cette pratique a découragé les concessionnaires de chercher à faire des affaires à l'extérieur de leur propre territoire et a eu pour effet de priver les clients d'une concurrence effective en ce qui concerne les prix de ce produit particulier. Sous ce régime, les concessionnaires qui vendaient à l'extérieur de leur propre région devaient verser une partie de leur marge bénéficiaire au concessionnaire du territoire où résidaient les clients.

**Ventes liées:** Cette expression désigne une situation où un fournisseur exige que son client achète un autre produit comme condition de fourniture du produit qu'il désire vraiment. Par exemple, lorsqu'un distributeur de films oblige un exploitant d'une salle de cinéma à louer d'autres films pour obtenir le film de son choix.

Un autre exemple est le fait pour des fabricants de machines de poser comme condition de la vente ou de la location que

les fournitures utilisées en rapport avec les machines ne soient fournies que par eux.

La notion de ventes liées englobe aussi l'exigence selon laquelle le produit ne doit pas être utilisé en liaison avec un autre produit. Elle comprend également la situation où des conditions de vente plus favorables sont offertes en vue d'inciter le client à accepter l'accord liant un produit à un autre.

L'exclusivité et les ventes liées figurent à l'article 31.4 (1) des modifications proposées, qui établissent certains critères destinés à guider les commissaires.

La Commission n'interdirait pas cette pratique lorsqu'il est constaté que l'accord d'exclusivité ou de limitation du marché est temporaire et a pour but de faciliter l'introduction sur le marché d'un nouveau produit, ou lorsqu'il est justifié pour des raisons techniques.

**L'exclusivité:** Elle se présente lorsqu'un fournisseur exige que son client n'achète certains produits que de lui, ou d'une personne qu'il désigne, ou lorsqu'il incite son client à le faire en lui faisant des conditions plus avantageuses. Les sociétés d'instruments aratoires, par exemple, ont exigé que leurs concessionnaires détaillants cessent de vendre les produits de fabricants concurrents, dont certains se spécialisent dans quelques produits ne constituant pas une série complète. Cette pratique tend à priver le marché de produits demandés et qui créeraient sur le marché la concurrence nécessaire en matière de prix. De grandes sociétés pétrolières ont également pratiqué l'exclusivité.

Cette pratique nuit à la concurrence du fait qu'elle peut empêcher d'autres fournisseurs d'avoir accès aux points de vente.



### Son Honneur le Maire

DE LA

## CITE de RIMOUSKI

### M. Claude St-Hilaire et les membres du Conseil Municipal

MESSIEURS

Hervé Dickner,  
Laurent Dumais,  
Jean-Yves Parent,  
Gilbert Lévesque,  
Jean-Louis Ruest,  
Fernand Lamontagne,  
Gabriel Gagné

désirent souhaiter à toute la population  
de Rimouski

une Bonne et Prospère Année

